



T2137-466-6,00 F

ISSN 0026-9433

le monde heβδο Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 466

JEUDI 16 DÉCEMBRE 1982

6,00 F

Pologne : L'Église au secours du Parti



F°P. 2520

LISTE DES GROUPES F.A.

PROVINCE

AISNE: ANIZY-LE-CHATEAU
ALLIER: MOULIN - YZEURE
ARDECHE: AUBENAS
AUDE: NARBONNE
B.-D.-R.: MARSEILLE - BOUC-BEL-AIR
CALVADOS: CAEN
CHARENTES-MARITIMES: MARENES - ROCHEFORT
COTE-D'OR: DIJON
DOUBS: BESANCON
FINISTERE: BREST
GARD: GROUPE DU GARD
GIRONDE: BORDEAUX - CADILLAC
HAUTE-GARONNE: TOULOUSE
HERAULT: BEZIERS
ILE-ET-VILAINE: RENNES
INDRE-ET-LOIRE: TOURS
LOIRE: SAINT-ETIENNE
LOT-ET-GARONNE: AGEN
MAINE-ET-LOIRE: ANGERS
MANCHE: CHERBOURG
MARNE: REIMS
MORBIHAN: PLUVIGNER
MOSELLE: METZ
NORD: LILLE - VALENCIENNES
OISE: BEAUVAIS
ORNE: FLERS - LA FERTE-MACE
RHONE: LYON
SARTHE: LE MANS
SENE-MARITIME: LE HAVRE - ROUEN
SOMME: AMIENS
VAR: GROUPE REGION TOULONNAISE
HAUTE-VIENNE: LIMOGES
YONNE: AUXERRE
LA REUNION: LE PORT
BELGIQUE: ARLON

REGION PARISIENNE

PARIS: 12 groupes repartis dans les arrondissements suivants: 1er, 4e, 5e, 9e, 10e, 11e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e, 20e.

BANLIEUE SUD

FRESNES-ANTONY
ORSAY-BURES
BOULOGNE-BILLANCOURT
VILLEJUIF, VITRY
MELUN-SENART

BANLIEUE EST

GAGNY, NEUILLY-SUR-MARNE, CHELLES
MONTREUIL, ROSNY
BOBIGNY-DRANCY

BANLIEUE OUEST

HOUILLES-SARTROUVILLE
VERSAILLES

BANLIEUE NORD

VILLENEUVE-LA-GARENNE, ST-OUEN
DOMONT
ARGENTEUIL, COLOMBES
SEVRAN, BONDY
DEUIL-MONTMAGNY
STAINS-PIERREFITTE

LIAISONS

LIAISONS PROFESSIONNELLES
LIAISON DES POSTIERS
LIAISON ONF
CERCLE INTER-BANQUES
LIAISON ORTF
LIAISON INSTITUTS DE SONDAGES

LIAISONS

NORD: Noyon, Fourmies, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Héhin, Beaumont, Saint-Quentin, Soisson.
EST: Nancy, Charleville-Mézières, Vosges, Bas-Rhin, Jura.
ILE-DE-FRANCE: Maule, Brunoy
OUEST: Bégard, Quimper, Routot, Laval, Portiers, Saintes, Châtelleraut, Angoulême, Lorient, La Roche-sur-Yon.
CENTRE: Blois, Vierzon, Le Puy, Monistrol-sur-Loire, Saumur, Chartres, Clermont-Ferrand
SUD, SUD-OUEST: Salon-de-Provence, Aix-en-Provence, Le Caylar-Lodève, Hyères, Montpellier, Périgueux, Antibes, Tournon, Beaucaire, Pays Basque, Sainte-Affrique, La Seyne-sur-Mer, Nice-Cannes, Lot.
RHONE-ALPES: Thonon-les-Bains, Chambéry, Grenoble.
CORSE: Ajaccio.
GUADELOUPE: Gourbeyre.

PERMANENCES DES GROUPES F.A.

Groupe de Noyon: permanence le 1er jeudi du mois, sous-sol de la mairie de Noyon, de 20 h 30 à 22 h 30 environ.
Groupe Michel Bakounine: permanence tous les vendredis de 20 h à 21 h, Maison des syndicats, salle n° 2, 2, rue Tréville, 17300 Rochefort.
Groupe Région toulonnaise: le samedi de 15 h 30 à 18 h, au centre d'étude et de culture libertaire, cercle J. Rostand, rue Montebello, Toulon.
Groupe de Rennes: le mardi à partir de 20 h à la MJC La Paillette.
Permanences FA d'Angers: tous les vendredis de 17 à 19 h, à la librairie La Tête en Bas, 17, rue des Poitiers à Angers.
Groupe de Marseille: le samedi de 14 à 17 h, 3 rue de la Fontaine de Caylus, 13002 Marseille.
Groupe du Havre, Jules Durand/L'entraide: Pour tout contact, écrire à ADIR, 53, rue Jules Tellier (en face du parking Franklin), 76600 Le Havre.
Groupe du 11e: permanence à Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris, tous les mardis de 10 à 15 h.
Groupe d'Amiens: permanence tous les mardis de 19 à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens.
Groupe Nestor Makhno de Saint-Etienne: tous les mardis à partir de 19 h 30, salle 15 bis CNT-LP, Bourse du Travail, cours Victor Hugo à Saint-Etienne.
Groupe « Soleil noir » de Cadillac: tous les samedis de 14 à 19 h, 26, rue de Branne à Cadillac (salle de l'ancien CES).
Groupe Eugène Varlin: petite salle du patronage laïc, 72, avenue Félix Faure, (15e), métro boucicaud, tous les mercredis de 19 à 20 h.
Groupe « Les temps nouveaux » de Brest: permanence le 3e samedi du mois, de 10 h à 12 h, au Centre social de Pen Ar Creach, rue du professeur Chrétien, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 668.48.58.
Liaison Blois: permanences le jeudi de 18 à 22 h, 24, rue Jean de la Fontaine, apt 57, Blois - 74.26.02.
Groupe d'Anizy-le-Château: tous les samedis de 10 à 12 h à leur table de vente sur le marché de Soissons, et les lundis à partir de 20 h au local « Salle communautaire du Moulin de Paris », 02000 Merlieux (tél. (23) 80.17.09).
Groupe Sébastien Faure de Bordeaux: le mercredi de 18 à 19 h et le samedi de 14 à 17 h, en son local, 7, rue du Muguet à Bordeaux.
Groupe Voline: 26, rue Plat, Paris 20e. Permanences les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de 19 à 20 h 30, et samedi sur rendez-vous.
Groupe Proudhon de Besançon: 77, rue Battant, les mercredis et samedis de 16 h à 19 h.
Groupe d'Aubenas: de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.
Groupe Louise Michel: permanence chaque mardi, à 20 h, au local du groupe, 10, rue Robert Planquette, 75018 Paris.
Groupe de Beauvais: permanence le 1er mardi du mois, de 19 h à 21 h, salle de la Tour, Soie Vauban, 60000 Beauvais.
Liaison d'Aix-en-Provence: permanence tous les mercredis, de 14 à 17 h, dans le hall de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.
Liaison Brunoy: permanence dans son local (foyer social): 4, allée de Guyenne, entrée côté caves (en face du gymnase), Hautes-Mardelles, le jeudi de 19 h à 20 h.
Groupe de Lille: du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h 30, à l'Association commune libre et espace social (CLES), 23 bis, rue de Fontenay, 59000 Lille, tél. : (20) 53.85.23 ou à la Faculté de lettres (Lille 3) tous les mercredis de 12 h à 14 h (table de presse).
Permanences des Relations Intérieures, le samedi, de 14 h 30 à 18 h, au 145, rue Amelot Paris-11e (m° République), tél. : 805.34.08.

Un moyen original de propagande en faveur de l'hebdomadaire de la Fédération anarchiste: le calendrier 1983 du Monde libertaire:



Un choix de douze premières pages du Monde libertaire et une couverture, éditées par le groupe Jacob de la FA sur papier glacé, format 30 x 40, en deux couleurs: noir et rouge. Prix: 20 F + frais de port: 5,80 F. Il est disponible à Publico, 145, rue Amelot, Paris-11e.

COMMUNIQUÉS

- Un groupe de la Fédération anarchiste vient de se former à Quimper. Il invite les sympathisants de la région à le contacter par l'intermédiaire des RI, au 145, rue Amelot, Paris-11e.
Une liaison s'est créée sur Brunoy (91 - Essonne). Les libertaires de la région intéressés peuvent nous contacter par l'intermédiaire des RI.
Le groupe de Caen de la Fédération anarchiste appelle tous les sympathisants à le rejoindre dans le but d'intensifier la propagande des idées libertaires sur la région. On peut rencontrer les militants un jeudi sur deux à leur table de presse au R.U. B.

Les sympathisants libertaires travaillant à l'Office national des forêts sont invités à prendre contact avec la liaison existant dans ce secteur par l'intermédiaire des RI.

Le groupe du Morbihan appelle tous les sympathisants anarchistes de la région à prendre contact avec lui pour développer l'implantation libertaire sur cette partie de la Bretagne. Pour tout contact, écrire aux RI qui transmettront.

Le Monde libertaire est en vente dans tous les kiosques des gares et les principales maisons de presse. Pour nous aider à limiter le nombre d'invendus, achetez-le toujours au même endroit ou mieux encore: abonnez-vous!

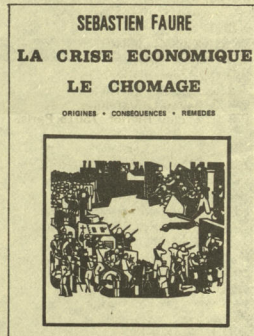
Rédaction-Administration 145, rue Amelot Paris 11e
Directeur de publication Maurice Joyeux
Commission paritaire n° 55 635
Imprimerie « Les Marchés de France » 44, rue de l'Ermitage, Paris 20e
Dépôt légal 44 149 - 1er trimestre 1977
Routage 205 - Publ Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

BREST

Le groupe « Les temps nouveaux » de Brest organise, le mercredi 15 décembre, au Centre social de Pen Ar Creach, à 21 h, une réunion publique sur le thème: L'anarchisme, une alternative de société. Il invite tous les gens intéressés par le projet anarchiste de changement social à venir en discuter.

ORSAY

Le groupe d'Orsay-Bures organise le samedi 18 décembre, à la MJC d'Orsay un débat sur les réalisations autogestionnaires d'Espagne en 1936-1939. Ce débat sera précédé du montage audio-visuel Espagne libertaire, 1936-1939. A 20 h 30.



La liaison Bas-Rhin de la Fédération anarchiste vient de rééditer La Crise économique, le chômage. Origines, conséquences, remèdes, de Sébastien Faure. Cette brochure est en vente à Publico au prix de 12 F l'unité.

Germinal n° 20 est paru. Au sommaire: procès antimilitariste à Amiens; dossier « flic, racisme et Pigeonnier »; mémoire anarchiste amiénoise; réflexion d'une institutrice de campagne; une page de poésie; pleins feux sur l'issue de secours; troupe théâtrale; l'affaire du Coral; revue de presse; etc.
Le numéro: 5 F. Abonnement pour dix numéros: normal 50 F, de soutien 70 F et plus. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Martine Lefebvre et à envoyer à la boîte poste n° 7, 80330 Longueau

Un service pratique et régulier, un soutien: L'ABONNEMENT

Sommaire
PAGE 2: Activités des groupes F.A.
PAGE 3: En bref, N'oublions pas le Coral, Editorial, Amis lecteurs
PAGE 4: Prud'hommes, La grande peur des militaires
PAGE 5: Non à la militarisation de l'école, Lettre à Mitterrand, Pas d'armée à l'école
PAGE 6: Les CHSCT
PAGE 7: La sociobiologie
PAGE 8: Docteur Mabuse-Andropov...
PAGE 9: Informations internationales
PAGE 10: Liste de livres pour les fêtes
PAGE 11: Spectacles, livres,
PAGE 12: Solidarność

Abonnez-vous!
TARIF: France Sous pli fermé Etranger
13 n° 70 F 80 F 100 F
25 n° 180 F 150 F 190 F
50 n° 250 F 280 F 350 F
LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction Administration
145 rue Amelot 75011 Paris
Tel: 805.34.08
ABONNEMENT DE SOUTIEN: 300 F Paiement à l'ordre de Publico
BULLETIN D'ABONNEMENT
Nom, Prénom, Rue, Code postal, Ville, Pays
Réglement (à joindre au bulletin)
Cheque postal, Cheque bancaire, Mandat lettre
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4F en timbre poste

en bref...en bref...

• Les comités : Femmes pour la paix, Ligue internationale pour la paix et Résistance internationale des jeunes à la guerre ont lancé ensemble un appel sous forme de pétition pour arrêter la course mondiale aux armements.

Le comité international STAR (Stop the arms race) a édité une affiche et fait circuler des pétitions. Une manifestation est prévue pour le 8 mars 1983 à Bruxelles.

Femmes pour la paix : 68480 Biederthol, Résistance internationale des femmes à la guerre : BP 52, 94210 La Varenne, IFP : 24, quai Blériot, 75016 Paris.

• Le CASDAL (Centre d'animation sociale et de documentation alternatif libertaire) met à la disposition de ses adhérents Une bibliothèque gérée collectivement, des matériels de duplication, matériels de militantisme, un atelier de sérigraphie. CASDAL : 10, boulevard Stalingrad, 24 000 Périgueux. Permanence le samedi, à partir de 16 h.

• La pensée libertaire s'exprime tous les vendredis, de 20 h à 21 h 30, sur Radio-Village, 97,2 MHz (région des Ulis). Le 24 déc. : antimilitarisme ; le 31 : Font et Val ; Le 7 janvier : l'homosexualité ; le 14 : la Pologne.

• Comme chaque année, la Fédération de Paris de la Libre pensée organise une manifestation devant la statue de Michel Servet. Elle aura lieu le dimanche 19 décembre 1982 à 15 h, devant la mairie du 14^e arrondissement de Paris. Cette manifestation sera suivie d'une conférence-débat sur les libres-penseurs et la laïcité.

• Le Conseil général du Maine-et-Loire a accordé des subventions à quatre radios locales. Les autres radios locales émettent des doutes sur les critères de choix qui ont poussé le conseil à subventionner des radios qui émettent avec des puissances trop fortes ou ayant des budgets déjà colossaux. Les signataires : Dayer F.M. 98 MHz; Radio-Gribouille, 95,5 MHz; Radio-Oxygène, 103,5 MHz; Radio-X, 100,3 MHz; Radio Plein Ciel, 99,9 MHz; Radio-Cactus ; Radio Saumur, 103 MHz ; Radio Maine-et-Loire, 102,9 MHz.

Objection, bulletin de liaison antimilitariste, communique : Appel aux objecteurs insoumis. En prévision de l'application de la nouvelle loi, vraisemblablement votée à la session d'automne 83, le ministère tente actuellement de régler au cas par cas la situation des objecteurs ressortissants de « l'ancien régime » ou ayant bénéficié de l'amnistie d'août 81. La coordination des objecteurs-insoumis appelle à ne pas répondre individuellement à un courrier du ministère ; propose un texte servant de base à leur accord et un questionnaire, pour élaborer un premier bilan de la situation. Contact : Coordination nationale des objecteurs-insoumis, CLO-GALA BP 3063, 31025 Toulouse cedex. »

• L'écho, journal de quartier s'étendant sur le 11^e arrondissement de Paris est paru. Au sommaire, bien évidemment des informations sur cet arrondissement, infos culturelles, associatives et festives. Des articles sur les conflits du travail, les radios libres, des chroniques historiques, critiques de cinéma, etc. Prix du numéro : 5 F.

N'oublions pas les inculpés du Coral

LES inculpés de « l'affaire du Coral » sont encore en prison, et ce voilà bientôt deux mois pour Claude Sigala et Jean-Noël Bardy et trois semaines pour Roger Cortez. Malgré les interventions des avocats, des comités de soutien et les rétractations de Krieff, le juge Salzman maintient ses accusations.

Ce qu'il y a actuellement dans le dossier : les témoignages de quelques enfants qui se sont plaints de pratiques sexuelles à leur rencontre, mais qui ne mettent pas directement en cause Claude Sigala. C'est parce que le juge assimile les lieux et le CRA à un milieu de pédophiles qu'il maintient les animateurs des lieux de vie en prison et continue d'inculper d'autres personnes sur simple témoignage ou enquêtes policières.

Le fonctionnement de la police et de la justice présente en de nombreux points des irrégularités. Le juge Salzman a envoyé Krieff, le dénonciateur de l'affaire, en Hollande, pour faire une enquête sur un réseau de pédophilie, alors que celui-ci était sous mandat d'amener.

Philippe Robert et Roger Cortez, les deux derniers inculpés, ont « bénéficié » de cinq jours de garde à vue au lieu de 48 heures prévues par la loi.

Le juge Salzman a lancé des commissions rogatoires pour obtenir des témoignages. Ceux-ci ont été faits par des policiers de la BSP. Ils ont ainsi recueilli des témoignages d'enfants mineurs dont l'équilibre mental est fragile, de façon brutale et hors de la présence de tiers (deux heures d'interrogatoires sans les parents, ou éducateurs, ou psychologues...). De plus, une enquête est ordonnée de Paris sur tous les lieux d'accueil alternatifs...

Face aux refus du juge de libérer les inculpés, les avocats ont saisi la chambre d'accusation ; celle-ci s'est réunie et a délibéré. Les inculpés resteront en prison « des fois qu'ils feraient des pressions sur les témoins » !

L'APECL (Association des parents d'enfants confiés à des lieux de vie) réitère sa confiance à Claude Sigala et aux lieux de vie.

Les comités de soutien continuent de dénoncer la cabale organisée contre les lieux de vie et le mouvement alternatif.

Le plus difficile pour eux, aujourd'hui, est de faire com-

prendre leurs positions sur la liberté de sexualité et que s'ils ont un discours clair sur ces questions, à aucun moment ils n'ont prôné le passage à l'acte. Le milieu judiciaire peut-il comprendre ce qu'est le respect des individus, enfants et adultes de leurs désirs authentiques ?

Il faut redoubler le soutien face à une situation qui se pourrit et à une mobilisation qui s'essouffle (déjà deux mois de lutte). Soutenir les animateurs du Coral, ce n'est pas simplement dénoncer la machine policière récupérée par les médias et se battre pour la libération des inculpés du Coral. C'est aussi faire comprendre au public que l'on peut traiter les problèmes des enfants en difficulté et des inadaptés dans un sens plus général autrement que par l'enfermement. C'est poser le problème du statut de l'enfant, de sa sexualité, de son rapport aux adultes. C'est avancer dans la réflexion et la pratique d'une pédagogie et d'une éducation libertaire. C'est défendre les flots de liberté, d'expériences anti-autoritaires qui remettent en cause notre société. C'est encourager dans tous les domaines les innovations qui vont dans le sens de l'autonomie des individus. C'est enfin ne pas perdre de vue le problème politique global, tout en ayant conscience des limites de ces expériences, mais aussi de la richesse de réflexions, de vécu, que celles-ci peuvent nous apporter.

Ce qu'il est possible de faire : 1) écrire aux inculpés : Jean-Noël Bardy, 717 740, cellule 490, 94261 Fresnes Cedex ; Claude Sigala, 211 648, 1^{re} division 55, 42, rue de la Santé, 75674 Paris Cedex 14.

2) Informer autour de vous toute la presse, les organisations et les associations, sans oublier les services sociaux (HP, IMP...).

3) Que les travailleurs sociaux s'expriment clairement, avec des exemples concrets, sur la réalité institutionnelle par rapport à la sexualité des mineurs et des majeurs, et que ceux-ci demandent que l'enquête ordonnée soit élargie au domaine public.

4) Participer activement partout où cela est possible aux comités de soutien ; organiser des réunions publiques d'information sur les lieux de vie.

Carolina

Editorial

Le 7 décembre à l'aube, un homme a été assassiné dans la prison de Huntsville au Texas (Etats-Unis). Il s'agissait de Charlie Brooks, un Noir de quarante ans, reconnu coupable en 1976 du meurtre d'un vendeur de voitures d'occasion. La peine capitale avait été requise. Maintenant, le meurtre est vengé. La justice peut dormir sur ses deux oreilles. Le bourreau a injecté à Brooks une dose mortelle de tiopental de sodium qui, à faible dose, est couramment appelé « sérum de vérité » ou penthotal. Voilà, c'est propre, net, du beau travail moins spectaculaire qu'une tête tranchée ou un corps grillé par des milliers de volts. Cette méthode satisfait la bonne conscience, même si les souffrances endurées sont insoutenables (Brooks a agonisé pendant sept minutes !). Notons aussi la barbarie inhumaine qui a fait assister la future veuve à l'exécution de son compagnon.

Actuellement, aux Etats-Unis, quatre Etats (Texas, Idaho, Nouveau-Mexique et Oklahoma) ont décidé de recourir aux injections pour supprimer les éléments associés indésirables. Cela rappelle étrangement des souvenirs vieux de quarante ans tout juste, ceux des camps de concentration de Dachau, de Buchenwald, où les nazis pratiquaient l'expérimentation humaine et la mort lente par injection. Mais voyons ! les Etats américains, champions de la démocratie, n'ont rien à voir avec les méthodes fascistes nazies ! Ils font simplement respecter l'ordre (sic) et la loi. La justice et les curés les appuient en ce sens. La vie d'un homme est si peu de choses devant la loi du plus fort, c'est-à-dire la loi de l'argent, de la domination, de l'exploitation quotidienne, de la répression tous azimuts !

Au nom du Code pénal et sous prétexte d'administrer la vie en société, l'Etat s'est arrogé le droit de vie ou de mort sur les individus. Dans les rares pays où la peine capitale est abolie, la prison à vie prend allègrement la relève. Dans les pays, plus rares encore, où la prison à vie se limite à vingt-cinq ou trente ans, c'est la destruction physique et psychique orchestrée par les tenants du pouvoir qui menace les emprisonnés. Et nous, hommes et femmes « libres », nous ne sommes que les otages des gouvernements qui font ou défont les guerres économiques, les guerres à l'ennemi intérieur, en fonction des intérêts en présence.

En France, la peine de mort a été abolie, mais la prison à vie demeure et remplit bien son rôle. Nous, anarchistes, nous nous sommes battus pour l'abolition de la peine capitale et nous continuons à nous bagarrer pour la liberté par le biais de la transformation radicale de la société. « Être libre, pour l'homme, signifie être reconnu et traité comme tel par un autre homme. La liberté d'autrui, loin d'être une limite ou la négation de ma liberté en est au contraire la condition nécessaire et la confirmation » (Michel Bakounine).

Les prisons n'ont été créées que pour protéger le pouvoir en place et pour asservir par la peur, la dissuasion, les populations exploitées. Elles sont aussi le symbole triomphant d'une des constantes de notre société, la propriété, qui, contrairement aux idées reçues, n'est pas une loi naturelle, mais une conséquence arbitraire de l'organisation sociale autoritaire.

Les prisons, la peine de mort existeront aussi longtemps que vivra ce système. Les anarchistes continueront à saper ce type de société en dénonçant ses abus, ses aberrations, ses crimes. Nous avons une proposition sociale cohérente et garante de liberté pour tous : le fédéralisme libertaire, c'est-à-dire une méthode de coordination entre tous les éléments librement associés dont les fondements éthiques et organiques sont : la liberté comme base, l'égalité économique et sociale comme moyen, la fraternité comme but.

AMIS LECTEURS

EN cette période où les parents et les amis échangent des cadeaux, vous pouvez nous soutenir tout en offrant à un proche un disque, un livre ou un abonnement au Monde libertaire. Toutes vos commandes, si l'ouvrage désiré est disponible, vous seront expédiées sous 24 heures. N'oublions pas que, souvent, un livre et à plus juste titre un abonnement à notre organe de presse, peuvent permettre de faire découvrir notre idéal.

Le choix que peut vous offrir notre librairie est immense : sociologie, philosophie, biographies, histoire, littérature, poésie, ethnologie, etc. Sans compter des ouvrages en espagnol, anglais ou italien, sur le mouvement anarchiste international, non traduits en français. Pour prendre une décision, vous pouvez nous demander un catalogue de nos ouvrages disponibles (contre envoi de 3,60 F en timbres). Vous pouvez également nous commander un ouvrage particulier que nous n'avons pas en réserve, celui-ci vous sera alors envoyé dans un délai maximum d'une quinzaine si vous nous indiquez l'éditeur.

Certains ouvrages dont nous disposons sont épuisés et vous ne les trouverez qu'au 145, rue Amelot. Alors n'hésitez pas, venez nous rendre une visite pour fouiller dans les rayons. Au détour, vous découvrirez des disques et, pour certains habitants de la région parisienne, vous retrouverez des chansons entendues sur Radio-Libertaire. Et ceux qui possèdent la carte d'auditeur de la station pourront bénéficier d'une réduction de 10% sur tout achat de disques.

En achetant vos cadeaux à la librairie du Monde libertaire, vous soutenez les œuvres de la Fédération anarchiste : journal et édition, et celles des groupes la composant : périodiques, brochures, affiches. Ainsi, vous contribuerez à renforcer notre action vers la construction d'une organisation révolutionnaire qui nous permettra l'édification d'une société libertaire.

Les administrateurs
P. BEDOS - J. REMOND

COMMUNIQUÉ

Claude-Henri Mathais est mort. Le corps de ce militant antinucléaire qui avait disparu depuis le 11 novembre 1982 (voir ML n° 465) a été retrouvé le 8 décembre au lieu dit « Barie » dans la Garonne.

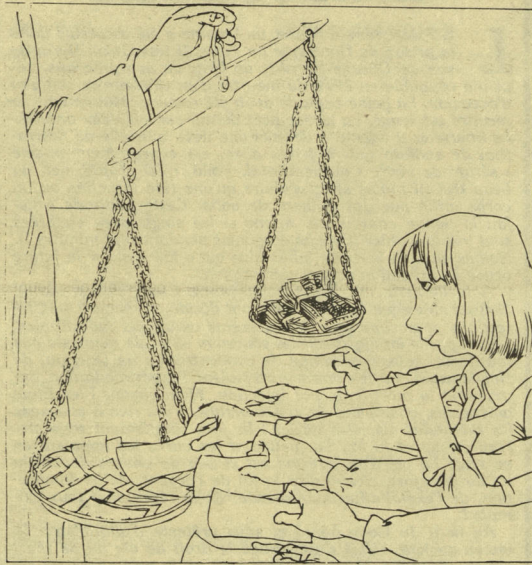
L'autopsie (à l'heure où nous écrivons) n'a pu déterminer dans un premier temps les causes de sa mort, qualifiée de « mort violente ». Claude-Henri Mathais était l'une des figures de proue du mouvement antinucléaire de Golfech (Lot-et-Garonne) où sera finalement entamée la construction des deux premières tranches d'une centrale nucléaire, cela malgré la pression et la lutte des opposants.

Beaucoup d'hypothèses ont été émises après la disparition de ce militant : attentat, enlèvement par des pro-nucléaires ou les Renseignements généraux ou suicide camouflé ? Saurons-nous les causes exactes de sa mort ? Le pouvoir médical ou officiel a toujours su voiler avec de subtiles prouesses linguistiques certaines disparitions ou mort « accidentelle » de personnes gênantes.

Pour contacter le Comité antinucléaire de Golfech : téléphone : 16 (63) 94.82.03. ou 16 (63) 39.61.30.

Fédération anarchiste

PRUD'HOMMES : APRÈS LE SCRUTIN...



NOUS ne pouvons quitter cette période d'élections prud'homales sans faire un certain nombre de réflexions sur les résultats du scrutin.

Nous avons émis, dans le numéro du 2 décembre du *Monde libertaire*, des hypothèses qui aujourd'hui se vérifient globalement, même si localement elles peuvent parfois être contredites par des situations particu-

lières. Nous vous invitons donc à relativiser nos commentaires et à tirer, chacun sur son lieu de travail, les leçons d'un bilan qui lui serviront à guider son action quotidienne.

Après les élections du 12 décembre 1979, R. Bosdeveix, dans ce même journal, nous disait : « Les travailleurs ont choisi l'efficacité en votant pour ceux qui, en définitive, traduisent

le mieux la revendication de la gamelle. » Cette année, les « organisations représentatives » CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, obtiennent 3% de plus des suffrages exprimés, ce qui vient confirmer cette tendance. Les abstentionnistes, c'est vrai, ont dans le même temps grossi de 5%, pourcentage que nous attribuerons à la lassitude, à la désillusion d'un grand nombre de salariés face à la politique du gouvernement de gauche soutenu par les deux plus grandes confédérations syndicales. Les considérations de la politique des partis ne sont évidemment pas absentes de cette consultation.

Le lourd tribut que la CGT paie à son soutien déclaré et quasi inconditionnel, tout comme l'abstention, restent de nature conjoncturelle. En supposant, pure utopie, un gouvernement PC-PS, ou tout autre, qui ne soit pas obligé de se plier aux contraintes économiques du capitalisme et donc d'appliquer les restrictions que l'on sait sur les plus nombreux et les plus défavorisés, demandeurs d'emploi, travailleurs, retraités, nous pouvons être assurés que la CGT, soutenant comme aujourd'hui ce gouvernement, aura une grande audience. Les travailleurs, dans leur grande majorité, n'ont pas mesuré tous les dangers pour leur défense d'un syndicalisme soumis à un parti politique ou à tout pouvoir d'Etat, par nature étranger au rôle émancipateur du syndicat. Il faudra encore beaucoup

de temps et beaucoup de travail de la part des militants anarcho-syndicalistes pour redonner aux syndicats une indépendance d'action et d'orientation qui de plus en plus disparaît au profit d'une participation directe des confédérations au mécanisme du pouvoir d'Etat.

La CFDT, les commentateurs l'ont dit, reste stable. En fait, nous pensons qu'elle s'en tire extraordinairement bien car elle aurait dû subir en toute logique le sort de la CGT. Il est vrai que contrairement à cette dernière, la centrale d'Edmond Maire sait rester discrète sur ses soutiens et participations, l'appui des médias aidant. Elle confirme son orientation vers une politique ambiguë de « nouvelles solidarités ». Chose extraordinaire, alors que la CFDT a été la plus entendue sur sa défense des petits salaires, elle réussit à gagner des voix dans l'encadrement et à maintenir son pourcentage.

Pour FO, c'est tout le contraire et c'est là une drôle de leçon. Bergeron, à sa rentrée, avait choisi de racoler les cadres en défendant la hiérarchie. Il perd des voix dans le collège encadrement et en gagne dans le collège employés. Hormis les militants de la CGT qui l'avaient maussade le soir du 8 décembre, c'est chez les militants FO que les visages étaient les plus fermés. Ils avaient mis le paquet dans les derniers jours de la campagne d'affiches et espéraient bien tirer le bénéfice des alliances de la CFDT-CGT

au gouvernement. En fait, il n'en a rien été et même si Bergeron, prudent, avait déclaré qu'un maintien des positions de 79 serait une victoire, la petite progression de FO en industrie et en commerce paie mal les espoirs des militants. L'image de marque que donne son leader au travers des discours ne suffit pas, et si la CGC est la plus grande bénéficiaire de ces élections, c'est sans doute au-delà de ses déclarations grâce à sa journée d'action et à sa manifestation qui a fait beaucoup de bruit.

Mis à part le recul attendu de la CGT, c'est du côté employeur que l'événement, attendu également, est créé par la progression fulgurante du SNPMI et la dégringolade du CNPF, CGPME et FNSEA. Là aussi les opérations coup de poing et le battage dont elles ont bénéficié, tout comme pour la CGC, ont été déterminants. L'arrivée en force de ce patronat réactionnaire, de combat, est un signe qui devrait conduire au durcissement des luttes des salariés. Les syndicats ont-ils la volonté, la possibilité de les assumer ? Tout ce remue-ménage ne changera pas grand-chose au fonctionnement des prud'hommes, mais les tendances qui s'en dégagent doivent nous permettre de guider notre réflexion et notre action aussi bien dans les syndicats que dans notre organisation révolutionnaire.

Groupe Malatesta

Chiffres parus dans <i>Le Monde</i> du vendredi 10 décembre 1982	INDUSTRIE				COMMERCE				AGRICULTURE				DIVERS				TOTAL OUVRIERS ET EMPLOYÉS				ENCADREMENT				
	1982		1979		1982		1979		1982		1979		1982		1979		1982		1979		1982		1979		
	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%	
SALARIÉS																									
Inscrits	5 652 662		5 498 943		3 722 428		3 321 465		476 389		444 208		2 151 996		1 787 274		12 003 435		11 051 890		1 543 936		1 271 273		
Abstentions	1 814 441	32,09	1 564 429	28,4	1 820 698	48,91	1 466 109	44,1	198 618	41,69	168 541	37,9	1 138 713	52,91	879 772	49,2	972 470	41,42	4 078 851	36,9	635 607	41,16	459 912	36,1	
Exprimés	3 838 221	65,22	3 798 573	69	1 826 317	49,06	1 786 894	53,7	264 147	55,44	261 053	58,7	974 167	45,26	975 388	48,9	6 751 432	56,24	6 721 908	60,8	891 125	57,71	795 248	62,5	
C.G.T.	1 657 787	44,96	1 904 503	50,1	670 728	36,72	757 849	42,4	74 589	28,23	80 916	30,9	294 525	30,23	309 410	35,3	2 697 629	39,95	3 052 678	45,4	115 879	12,99	135 358	17	
C.F.D.T.	866 825	23,51	853 448	22,4	427 891	23,42	417 836	23,3	84 116	31,84	88 325	33,8	261 698	26,86	235 699	26,9	1 640 530	24,29	1 595 308	23,7	156 111	17,51	142 075	17,8	
F.O.	615 215	16,68	596 130	15,6	373 966	20,47	351 955	19,6	57 827	21,89	60 122	23	208 247	21,37	193 177	22	1 255 255	18,59	1 201 384	17,8	103 871	11,65	111 925	14	
C.F.T.C.	252 527	6,84	221 882	5,8	173 300	9,48	133 743	7,4	24 385	9,23	19 574	7,4	115 512	11,85	94 569	10,8	565 724	8,37	469 768	6,9	81 445	9,13	53 526	6,7	
C.G.C.	207 251	5,62	66 322	1,7	105 120	5,75	30 075	1,6	7 772	2,94	810	0,3	47 545	4,88	7 286	0,8	367 688	5,44	104 493	1,5	369 376	41,45	286 440	36	
C.S.L.	70 044	1,89	116 393	3	27 704	1,51	52 044	2,9	-	-	1 043	0,3	18 340	1,88	11 210	1,2	116 088	1,71	180 690	2,6	14 786	1,65	12 170	1,5	
U.F.T.	8 584	0,23	15 338	0,4	44 141	2,41	35 324	1,9	-	-	0	0	27 724	2,84	19 845	2,2	80 449	1,19	70 507	1	3 939	0,44	7 981	1	
F.G.O.S.A.	-	-	-	-	-	-	-	-	15 337	5,80	8 850	3,3	-	-	-	-	15 337	0,22	8 850	0,1	2 006	0,22	1 444	0,1	
Divers	8 568	0,22	24 557	0,6	3 467	0,18	8 068	0,4	121	0,04	1 413	0,5	576	0,04	4 192	0,4	12 732	0,18	38 230	0,5	43 762	5,90	44 329	5,5	

LA GRANDE PEUR DES MILITAIRES

EN publiant le 6 décembre une lettre du général Delaunay au général Lacaze, *Le Matin de Paris* a rendu publique la grogne de l'état-major face au projet de réorganisation des forces armées. Par le biais de la loi de programmation militaire 1984-1988, le gouvernement socialiste souhaite mettre en pratique ses conceptions concernant la défense.

Qu'est-ce qui fait peur aux généraux ? Pour le général Delaunay, la réforme projetée conduirait à créer une armée « diminuée » dans ses effectifs, « affaiblie dans ses structures », « vieillie dans ses équipements » et « atteinte dans son moral ». Rien que ça ! Vive Hernu, alors, ministre de la Défense « antimilitariste » et n'ayant qu'un but : pénétrer en taube la Grande Muette pour mieux la détruire. Serait-il des nôtres ?

Hélas, le général Delaunay, en réaliste, ne craint que le chômage, ou du moins, du fait d'une réduction des effectifs de l'armée de terre, de perdre son influence au sein des forces armées. Ce qui sépare ces deux personnages : Hernu-Delaunay (même combat !) est un problème corporatif : l'un souhaite le renforcement de l'armée de terre, l'autre désire celui des moyens militaires. Bonnet blanc et blanc bonnet, ou distinguo subtil ?

En effet, le ministre de la Défense préfère un sous-marin nucléaire lance-missiles à une division de soldats ; l'autre non, et le chiffre de trente mille militaires en moins le traumatise.

Pour nous, anarchistes, la question semble pouvoir être rangée au rayon des discussions sur le sexe des anges. On pourrait croire, à première vue que le problème en suspens est de savoir, grossièrement, si l'on

tuera encore avec des soldats ou des bidules électroniques perfectionnés. Et, conséquence, que la diminution des effectifs militaires engagerait l'armée vers une voie de lutte prioritairement orientée vers l'extérieur et un quelconque envahisseur, ennemi héréditaire, attaquant libériste... (choisir la formule en vogue !), plutôt que vers l'intérieur, vers cet ennemi du même nom.

Je vois que les ennemis de l'intérieur commencent à s'intéresser à la question : alors, diminution des possibilités de répression des troubles civils, abandon du rôle de dernier défenseur de l'ordre et de la société libérale (pardon, socialiste !).

Nenni, il s'agit tout simplement d'une réorganisation, et ce qui ne sera pas attribué à l'un ira à l'autre. Diminution des effectifs de l'armée de terre, oui, mais augmentation de ceux de la gendarmerie. Ce que désirent Hernu et le gouvernement, c'est une meilleure adaptation des forces militaires à une situation donnée : possibilité d'un conflit plus ou moins localisé et pouvant faire appel aux armes nucléaires de faible portée (se situant de toute façon à un haut niveau technologique), et d'autre part un renforcement de la défense civile, c'est-à-dire une militarisation plus grande de la population.

Quels sont ces projets ?

Pour les trois armées traditionnelles (air, mer, terre), diminution des effectifs, mais améliorations technologiques (touchant entre autres l'artillerie nucléaire) et meilleure qualification du personnel afin d'augmenter la mobilité et la puissance de feu.

Pour la gendarmerie, « les missions de surveillance, de protection de points sensibles et de réduction des éléments légers infiltrés ».

Pour la réserve, deux rôles :

- les réservistes venant d'effectuer leur service militaire iront renforcer les régiments d'actifs dans lesquels ils ont servi ;
- les autres serviront à la défense des zones infiltrées à l'arrière des premières lignes ; ou bien ils viendraient renforcer la gendarmerie dans son rôle de maintien de l'ordre et d'organisation de la défense civile.

Dans ce contexte, les propos du général Delaunay apparaissent comme un combat d'arrière-garde, visant à défendre la suprématie de l'armée de terre par rapport à la gendarmerie, et à un refus de considérer la défense comme une situation d'ensemble, où l'attaque peut être graduée ou polyvalente. De même, semble-t-il négliger l'importance de la défense civile et du maintien de l'ordre, pendant un conflit ou en dehors. Ce que veulent les socialistes, c'est perfectionner une arme lourde, technologiquement efficace pour repousser les attaques extérieures, et parallèlement perfectionner une arme légère pour lutter contre les infiltrations d'éléments extérieurs ou les agissements populaires en cas de crise.

Quant à nous, anarchistes, entre ces deux individus, quel est le plus dangereux ? Sinon celui qui renforce la militarisation de la société, désire que l'armée soit au sein de la population comme un poisson dans l'eau et considère la défense comme permanente et universelle.

Pascal (groupe Sacco-Vanzetti)

Non à la militarisation de l'école !

UN protocole d'accord entre les ministères de l'Education nationale et de la Défense a été signé le 23 septembre 1982 par MM. Savary et Hernu (le texte est paru au BO de l'Education nationale numéro 35 du 7 octobre 1982).

Suite à cet accord, un cartel d'organisations, dont la Fédération anarchiste, s'est formé afin de mener à bien une campagne pour l'abrogation de ce protocole et protester contre le principe même de celui-ci.

Nous publions ci-joint le texte de la lettre envoyée à Mitterrand, ainsi que la copie du tract que vous pourrez vous procurer et diffuser autour de vous.

La Fédération anarchiste a toujours dénoncé le rôle et l'importance de l'armée, son influence au sein des différentes structures de la société et le danger permanent qu'elle fait continuellement encourir à toute population. Si, au lendemain de l'avènement de la gauche au pouvoir, bon nombre de personnes et d'or-

ganisations se sont laissées bercer par le flot d'illusions socialo-communistes, nous savions combien étaient dangereuses les conséquences des propositions socialistes en matière de militarisation de la société.

Lentement, mais sûrement, la toile d'araignée s'étend. La durée du service national ne sera pas diminuée, des dizaines de milliers de femmes pourront désormais accéder à certaines nominations militaires, les journées sport-armée-jeunesse se développent afin d'intégrer la population environnante, la répression envers les réfractaires à l'armée est accélérée et aujourd'hui les socialistes tentent de « préparer l'armée à l'école » ! (Dixit Charles Hernu).

Nous connaissons les graves conséquences d'une telle ingérence de l'armée au sein de l'éducation qui, avec celle de l'Eglise, saura faire des enfants des êtres fanatisés.

Il est faux d'affirmer que la couleur du gouvernement actuel vire à droite. La gauche remplit

son rôle, même si elle a laissé au vestiaire ses promesses pré-électorales. A l'instar du régime précédent, ce qui a lieu d'être prioritairement dénoncé est la caractéristique propre de l'Etat en tant que tel et les différentes formes qu'il peut revêtir.

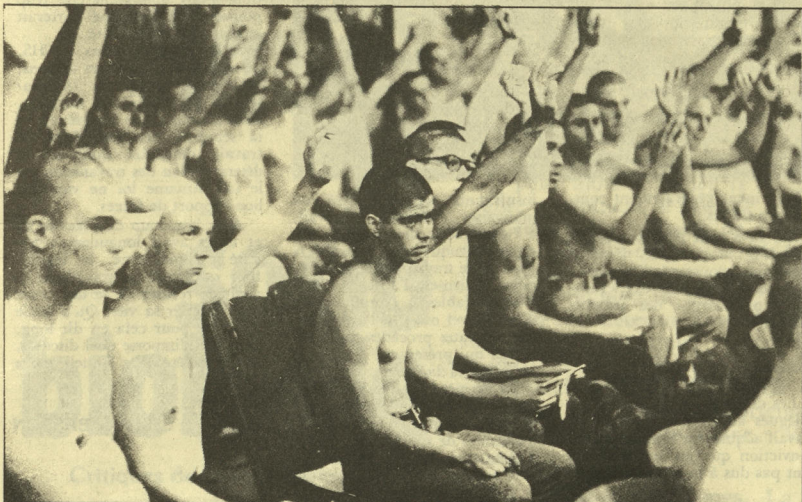
Aujourd'hui, en France, il tente d'intégrer une des couches de la population une des couches de la population la plus maléable : l'enfance. Nous ne pouvons rester inactifs face à l'application de ce protocole.

Non à l'uniformisation, à la normalisation et au décerveau. Oui à l'épanouissement, à la formation de l'esprit critique et à la pleine autonomie de l'enfant.

Diffusez ce tract autour de vous, informez les syndicats, les associations de parents d'élèves, les enseignants, les étudiants...

Contactez la Fédération anarchiste pour nous tenir au courant de l'évolution de vos démarches.

Fédération anarchiste



Lettre au président de la République

Le 10 novembre 1982

Monsieur le président,
Sans entrer dans le détail du protocole d'accord que les ministres de la Défense et de l'Education nationale se sont autorisés à signer le 23 septembre (BOEN n° 75 du 7 octobre 1982), nous nous élevons contre son principe même.

Cette expansion de l'armée dans tous les domaines fait d'elle (selon le mot d'Alfred de Vigny) « un Etat dans l'Etat » avec tous les dangers de dictature que cela comporte.

Muer l'école en une antichambre de la caserne nous ramène à la triste conception du totalitarisme sous la fallacieuse formule de « former des citoyens responsables » : *Il faut arriver à l'armée préparés, et préparés par l'école, le lycée et l'université. Il faut une symbiose avec l'Education nationale...* (Charles Hernu, cité par *Le Monde* du 11 juillet 1981).

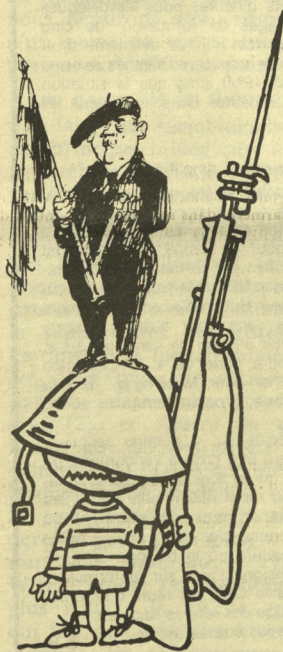
Quelle symbiose peut-il exister entre une institution dont le but est d'obtenir de l'individu sa démission d'homme et son obéissance « sans hésitation ni murmure », et cette école dont le rôle est, tout au contraire, de favoriser l'autonomie et la responsabilité humaine et d'éveiller l'esprit critique ?

Si l'Education nationale n'a pas le monopole d'apporter la connaissance, si (hors d'elle) la famille, le milieu, les organismes de culture peuvent parfaire l'épanouissement de l'enfant, le ministère de la Défense est bien le seul à n'avoir pas à y prétendre de par sa vocation.

Devant cette atteinte à la neutralité de l'enseignement, les organisations soussignées sont déterminées à faire entendre leur protestation, et demandent l'annulation de ce protocole d'accord.

En espérant que vous agirez dans le sens de cette demande, recevez, Monsieur le président, nos salutations.

Association internationale du livre de la paix, Citoyens du Monde, Fédération anarchiste, La Libre Pensée, Mouvement des objecteurs de conscience, Service civil international, Union des anarchistes, Union pacifiste.



Pas d'armée à l'école

Il faut arriver à l'armée préparés, et préparés par l'école, le lycée et l'université. Il faut une symbiose avec l'Education nationale. (Charles Hernu, ministre de la Défense, *Le Monde* du 11 juillet 1981).

C'est dans ce but qu'un protocole d'accord a été signé le 23 juillet 1982, entre le ministre de la Défense et celui de l'Education nationale.

Ce protocole d'accord prévoit, entre autres, « l'établissement de relations régulières » entre l'armée et l'école, y compris par un « contact direct dans les unités avec les militaires... » des « actions permettant aux élèves, dans le cadre des activités éducatives, d'obtenir une formation directe dans les unités, sur la vie des armées, ou d'entrer en contact avec des militaires... » « D'améliorer l'information des jeunes gens et des jeunes filles sur les nécessités de la défense et la finalité du service national ». (Extraits du texte officiel).

Il s'agit, ni plus ni moins, en faisant pénétrer l'armée dans les établissements scolaires, de les transformer en antichambres des casernes.

Pour parfaire le conditionnement des enfants et des élèves, une commission mixte, composée de représentants du ministère de la Défense et du ministère de l'Education nationale, a été constituée « afin que l'on cesse de voir, dans certains manuels scolaires, des passages scandaleusement antimilitaristes » (Charles Hernu, *Le Monde*, mai 1982).

Tout est en place pour gommer des pans entiers de notre histoire, censurer des auteurs ou les retirer des programmes, et bâtir ainsi un enseignement aux ordres de l'armée.

Les grandes manœuvres sont déclenchées pour transformer les enseignants en moniteurs d'une aberrante préparation militaire et les enfants, dès leur plus jeune âge, en bons petits soldats dociles, futur chair à canon.

Quelle symbiose peut-il exister entre l'institution militaire, dont le but est d'obtenir de l'individu sa démission d'homme et son obéissance aveugle, et l'Ecole dont le rôle est, tout au contraire, de favoriser l'autonomie et les responsabilités humaines en éveillant l'esprit critique ?

Nous appelons tous les patrons, enseignants, élèves... à nous rejoindre pour :

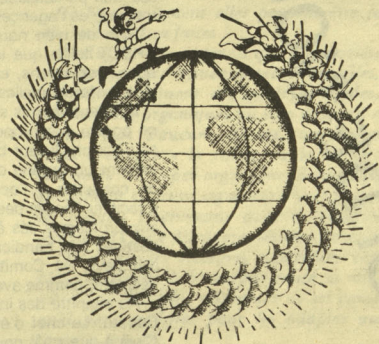
- faire abroger sans condition le protocole d'accord Hernu-Savary ;
- arrêter la militarisation de l'enfance et de l'enseignement ;
- bâtir une véritable pédagogie de la paix et de l'amitié entre les peuples.

Pratiquement, que pouvez-vous faire ?

- 1) Envoyer ce tract :
 - à vos élus ;
 - en franchise au président de la République, Palais de l'Elysée, Paris-8° ;
- 2) le diffuser autour de vous aux enseignants, élèves, parents d'élèves, syndicats, etc. ;
- 3) informer la presse.

Ce tract est disponible au siège de la Libre Pensée, 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris-5° et aux sièges des organisations signataires.

- Les Amis de Louis Lecoq, *Le Réfractaire*, BP 44, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.
- Association internationale du livre de la paix, 15, rue Brey, Paris-17°.
- Citoyen du monde, 15, rue V. Duruy, Paris-15°.
- CLICAN, BP 624, 83053 Toulon Cedex.
- Ecole instrument de la paix, 57, rue du Simplon, 1027 Genève.
- Fédération anarchiste, 145, rue Amelot, Paris-11°.
- Femmes pour la paix, 3, rue de la Paix, 68600 Vogelgrun.
- Libre Pensée, 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris-5°.
- Mouvement pour une alternative non violente, 20, rue de Devidet, 45200 Montargis.
- Mouvement des objecteurs de conscience, 8, villa du Parc-Monsouris, Paris-14°.
- Objection, BP 117, 07100 Annonay Cedex.
- Union des anarchistes, 31, rue des Prairies, Paris-20°.
- Union pacifiste de France, 4, rue Lazare-Hoche, 92100 Boulogne.



La loi autorise désormais les travailleurs à refuser de se faire tuer pour gagner leur vie !...

L' ASSEMBLÉE nationale a adopté en seconde lecture le quatrième volet des lois Auroux concernant les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Après tant de promesses électorales, il était difficile, à la gauche au pouvoir, de ne rien faire dans ce domaine, ne serait-ce que sur le papier.

Les conditions de travail, les risques encourus par les travailleurs constituent un des aspects les plus révoltants de l'exploitation capitaliste, souvent insoupçonné par bien des gens de bonne foi, mais qui ne connaissent pas la réalité des usines et des chantiers.

Il se produit chaque année un million d'accidents du travail entraînant l'arrêt, cent mille conduisent à une incapacité permanente, c'est-à-dire fracture, infirmité, mutilation. Et mille cinq cents sont mortels. Il faut ajouter à ces chiffres quatre mille maladies professionnelles reconnues, dont, près d'un tiers amènent une incapacité permanente. Bien évidemment, aucune statistique ne dit combien de travailleurs sont usés précocement, atteints dans leur santé physique ou mentale par les conditions qu'ils ont subies pendant des dizaines d'années « bruit, froid ou chaleur, humidité, poussières, produits toxiques, cadences dont l'accélération a été la contrepartie des réductions d'horaires et d'effets, effets désastreux des travaux postés.

Les temps modernes

Selon une enquête de l'Insee, plus d'un homme salarié sur quatre, plus d'une femme sur trois ne peuvent, en aucun cas, interrompre leur travail, en particulier ceux qui sont affectés à la surveillance de plusieurs machines en fonctionnement, ce qui est fréquent dans la métallurgie et le textile. L'enquête souligne que « la charge de travail est d'autant plus lourde que le travail doit être exécuté dans un temps fixé. C'est le cas des tâches à la chaîne ou de celles entraînant un déplacement d'un

produit ou d'une pièce, enfin de celles soumises à des cadences automatiques. Ce travail sous forte contrainte est le lot de 46% des ouvriers postés en deux équipes et de plus de 42% des postés en trois équipes ».

La station debout prolongée est massivement le fait des ouvriers, mais de plus en plus elle s'impose aux employés, aux salariés des services sociaux et médicaux. Contrairement à une idée très répandue selon laquelle l'effort physique a disparu, de nom-

empêchent près d'un salarié sur trois de communiquer, surtout les ouvriers et en particulier les femmes ouvrières jeunes.

La « fatigue industrielle » qui frappe des couches de salariés de plus en plus larges est dénoncée comme un fléau social par de nombreux spécialistes et médecins du travail. Le corollaire en est le développement des maladies nerveuses. Aux conséquences des conditions de travail viennent s'ajouter les effets d'un

contrairement aux affirmations patronales, les travailleurs ne se font pas tuer ou mutiler par suite d'une légèreté coupable.

Les causes de ces accidents, on les retrouve toujours, généralement associées, même quand, en apparence, il y a eu quelques imprudences de la part de la victime ou concours malheureux de circonstances. Il est aisé d'en dresser la liste : manque de moyens matériels, absence d'un dispositif de protection, encombrement des ateliers, effectifs

travailleurs en multipliant les affiches en couleurs, les slogans, les consignes tout en agitant les menaces de sanctions. On ne peut nier cependant certaines réalisations en matière d'hygiène et de sécurité. Elles sont dues le plus souvent à la pression des travailleurs concernés, à l'action syndicale, mais bien des demandes doivent être présentées, réitérées pendant des mois, voire des années avant d'être satisfaites. Et d'ailleurs, combien de fois a-t-il fallu que l'accident se produise pour que s'effectuent les améliorations ou les réparations réclamées ?

Comme à l'armée...

Pour les patrons, les accidents, les conditions de travail, ce sont avant tout des statistiques, des graphiques, des « objectifs ». Eh oui ! à un certain taux de fréquence, de gravité, les « objectifs » sont atteints, tout devient « normal » ! Comme à l'armée où l'état-major a droit à un pourcentage de pertes. La politique patronale en la matière est de rechercher un certain équilibre, un « juste milieu » : une hécatombe, de trop mauvaises conditions perturberaient la production, mais une recherche trop poussée de la sécurité porterait atteinte à la rentabilité...

Avec les « nouveaux » CHS, ce sera comme avec les anciens, le patron conservant intégralement le pouvoir de décision. L'amélioration de l'hygiène, de la sécurité, des conditions de travail, dépendra donc de la détermination des travailleurs sur le tas. Aucune loi ne vaut un bon rapport de forces.

Avec beaucoup de précautions et après avoir longuement discuté du problème, le législateur reconnaît au travailleur le droit de refuser de se faire tuer pour gagner sa vie ! Qu'il faille un texte pour cela en dit long, plus que n'importe quel discours, sur la société dans laquelle nous vivons...

Sébastien BASSON



breux travailleurs ont à exécuter des manipulations pénibles et des charges lourdes à transporter. Ce sont souvent des immigrés.

Le bruit dans les ateliers est un fléau qui condamne à la surdité bien des travailleurs. 55% des ouvriers y sont exposés, mais la surdité n'est reconnue comme maladie professionnelle que dans un moule très réduit de profession. Ce bruit est tel qu'un salarié sur cinq à son poste de travail ne peut entendre une personne qui lui parle normalement.

Outre le bruit, l'isolement du poste de travail et les cadences

allongement généralement constaté des trajets.

Les faits sont têtes et apportent un incontestable démenti à certains propos sur l'évolution de la condition ouvrière et « l'embourgeoisement » des travailleurs...

Ce n'est pas la fatalité

Les délégués du personnel, les délégués au CHS qui font leur travail acquièrent rapidement la conviction que les accidents ne sont pas dus à la fatalité et que,

insuffisants, éternement dû aux mauvaises conditions de travail, à l'accélération des cadences, fatigue provoquée par le bruit, la chaleur, le travail posté. On peut noter également l'absence d'études préalables à l'implantation d'un nouvel outil, à l'utilisation de nouveaux procédés de fabrication qui présentent parfois de redoutables dangers.

En dernière analyse, toutes ces causes ont une racine commune : la recherche par l'employeur du maximum de rentabilité.

Bien entendu, les patrons tentent surtout de culpabiliser les

votera pour décider des enquêtes, des inspections à mener. Il pourra adopter... des résolutions. Et, comme au CE, c'est un représentant du personnel qui fera fonction de secrétaire. Deux « droits nouveaux » : des crédits d'heures pour les délégués au CHS et un droit à des stages de formation de cinq jours, ce qui ne va pas chercher loin ! Et ce deuxième droit est limité aux entreprises de plus de trois cents salariés pour ne pas alourdir les charges des PME/PMI alors que la situation est souvent plus difficile dans les petites boîtes que dans les grandes.

François avait abusivement simplifié !

La grosse question dans le débat a été de savoir si « le Comité d'hygiène et de sécurité aura le pouvoir d'arrêter un atelier ou un chantier pour raisons de sécurité », ainsi que le prévoyait la 61^e proposition « pour la France » du candidat Mitterrand, adoptée avec 109 autres par le manifeste de Créteil du Parti socialiste, le 24 janvier 1981. Mais comme le soulignait dans *Le Monde* le professeur Hubert Seillan, « comment tenir ses promesses électorales sans pour autant remettre en cause les structures du pouvoir au sein de l'entreprise ? ». Pour justifier son recul, Auroux a parlé de « simplification abusive », ce qui n'est pas gentil pour Mitterrand ! Et il a ajouté qu'il fallait éviter les contentieux, nobles scrupules quand il s'agit de la vie des travailleurs.

Finalement, l'Assemblée a décidé qu'« aucune sanction, aucune retenue de salaire, ne peut être prise à l'encontre d'un salarié ou d'un groupe de salariés qui se sont retirés d'une situation de travail dont ils avaient un motif raisonnable de penser qu'elle présentait un danger grave et imminent pour la vie ou la santé de chacun d'eux ». Comme c'est bien dit !... Après quoi, il s'ensuit toute une procédure où le délégué au CHS constate, avise l'employeur, consigne l'avis sur le formulaire prévu par décret et si nécessaire le CHS est réuni d'urgence, l'inspecteur du travail appelé, le juge des référés saisi, etc.

Que ne faut-il pas faire pour ne pas être assassiné !...

S.B.

C.H.S. ?

QUOI DE NOUVEAU ?

L ES nouveaux Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) résulteront de la fusion des anciens CHS et des Commissions d'amélioration de travail, ce qui, pratiquement, ne changera rien.

Le seuil, pour la constitution d'un CHSCT reste fixé à cinquante salariés. Dans le bâtiment et les travaux publics où pourtant les risques sont particulièrement élevés, les entreprises occupant entre cinquante et trois cents salariés seront dispensées de créer ce comité si elles adhèrent à un organisme professionnel (c'est-à-dire patronal...) d'hygiène et de sécurité. En dessous de cinquante salariés, la fonction du CHSCT est assurée par les délégués du personnel. Les dispositions qui ne s'appliquaient auparavant qu'aux établissements industriels et agricoles s'étendent désormais à tous les secteurs d'activité. A noter que la constitution d'un comité pourra être imposée par l'inspecteur du travail, en dessous du seuil de cinquante salariés, dans des cas très particuliers, notamment « en raison de la nature des travaux, de l'agencement ou de l'équipement des locaux ».

Rien de bien nouveau en ce qui concerne les missions du CHSCT telles que la loi Auroux les définit : analyses des risques, inspections, enquêtes en matière d'accidents et de maladies professionnelles.

L'accent est mis sur les actions de prévention, mais le comité ne pourra que proposer, l'employeur n'ayant, lui, qu'à motiver sa décision. Il faut bien souligner que le CHSCT reste exclusivement un organe consultatif. Le patron sera dans l'obligation de consulter à l'occasion d'aménagements importants, pour « faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité », pour les postes de travail destinés aux handicapés, accidentés, invalides. Mais quel que soit l'avis du Comité, en dernier ressort, c'est le patron qui décidera, comme avant.

Au chapitre des innovations figure d'abord la composition du Comité. Le chef d'établissement présidera toujours, mais seul. C'est-à-dire qu'il pourra venir avec ses sbires, mais ceux-ci ne seront là qu'à titre consultatif, sans droit de vote, comme au comité d'entreprise. Car, il faut le noter, désormais le CHS

A la recherche du matérialisme scientifique: la sociobiologie

Critiques de la sociobiologie

De nombreuses critiques faites (1) à la théorie de Wilson et cela tant sur le plan scientifique que sur le plan politique ou philosophique ; pour notre part, nous nous tiendrons aux critiques principales d'un point de vue scientifique. Celles-ci portent sur différents points :

- **Les bases de la théorie sociologique.** En fait, les sociobiologistes appliquent des principes biologiques établis pour des invertébrés (surtout les insectes) à des vertébrés supérieurs et en particulier aux êtres humains. Wilson n'a pas hésité à établir un parallèle entre les structures des sociétés d'insectes (et des comportements qui en sont responsables) et les structures des sociétés humaines. Pourtant, la plupart des biologistes ont reconnu les différences fondamentales existant entre ces deux types de société : l'une figée par un déterminisme génétique écrasant (2), et l'autre en constante évolution au gré des divers apprentissages culturels (3). Dans son dernier ouvrage, Jacques Ruffié condamne catégoriquement la sociobiologie, en particulier sur ce dernier point ; on peut y lire qu'« en ramenant tout au « type insecte », Wilson ignore ce que nous avons appelé plus haut « la loi de relaiement » et qui fait que, chez les invertébrés homéothermes, les comportements appris ten-

dent à remplacer les comportements innés. Ce mouvement culmine chez l'homme, dont les comportements sont en grande partie conditionnés par l'apprentissage, l'exemple et l'éducation. Rigoureusement déterministe, le système Wilsonien laisse peu de place à l'expérience et à la liberté ». La biologie nous apprend qu'en se développant (dans l'échelle zoologique), les comportements changent de nature ; petit à petit, les comportements innés sont relayés par des comportements acquis et la somme de ces derniers constitue chez l'homme la culture différenciée en civilisation.

- **Le déterminisme génétique du comportement.** Sur ce point, la loi du relaiement, citée ci-dessus, intervient de nouveau ; nous n'y viendrons pas. Mais il y a aussi une autre constatation qui va à l'encontre de la théorie du déterminisme génétique comportemental : elle porte sur l'organisation du système nerveux central, base de nos comportements. On considère que le système nerveux central est constitué par environ douze milliards de cellules (les neurones). Celles-ci sont reliées entre elles par des systèmes particuliers appelés synapses. Ces synapses sont au nombre de dix mille milliards environ. Or, nos gènes (particules composant les chromosomes — porteurs de notre hérédité — et étant à la base de l'expression de toute notre organisation caractéristique) ne sont qu'au nombre de quelques centaines de milliers. On peut alors se poser la question suivante : comment le système nerveux central (dix mille milliards de combinaisons) pourrait-il être déterminé génétiquement de façon rigoureuse (avec moins de quelques millions de gènes) ? Une grande part de ce déterminisme doit échapper au contrôle génétique et être laissée au hasard et à l'influence du milieu. On comprend alors que la théorie du déterminisme génétique comportemental soit loin de correspondre à une solide réalité scientifique.

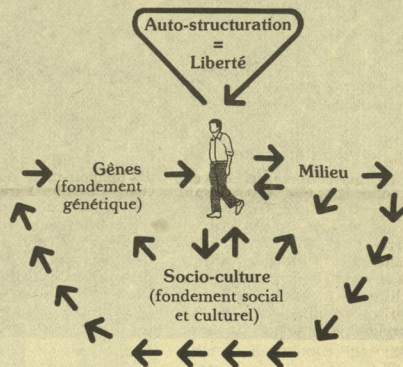
- **La diffusion des gènes.** La diffusion des gènes telle qu'elle est exposée par les sociobiologistes ne tient pas compte de la structure réelle du patrimoine héréditaire. Wilson a l'air « de considérer celui-ci comme un rassemblement de gènes disposés côte à côte, et le gène comme une entité autonome, agissant pour son propre compte et de façon isolée » (4) : nous voilà bien loin de la réalité. De plus, une telle conception de cette diffusion génétique devrait nous avoir entraînés vers une forte baisse de notre polymorphisme génétique : la sélection aurait appauvri considérablement la variété des gènes en éliminant une grande partie. Or, on constate exactement le contraire : il existe un polymorphisme génétique chez tous les êtres vivants. Encore une position bien paradoxale pour les tenants de la théorie de Wilson !

- **De nombreux autres points posent des difficultés.** On peut s'interroger sur la diversité des comportements et des coutumes dans les sociétés humaines (il en existe une variété extraordinaire, parfois contradictoire) ; sur la diversité de l'inspiration artistique, variable à l'infini et si peu définie d'un point de vue comportemental. Comment pourrait alors s'expliquer le contrôle génétique sur une telle variation ?

On peut encore aborder le point sui-

vant : pour un sociobiologiste, les comportements humains actuels sont des comportements sélectionnés comme étant favorables à l'évolution de notre espèce. Alors on ne comprend guère qu'un certain nombre de comportements, tels ceux concernant le problème du surarmement et plus particulièrement de l'armement nucléaire, aient pu être sélectionnés et conservés. On se trouve en face d'un véritable comportement suicidaire qui paraît peu apte à avoir été retenu par la sélection naturelle ! Tout simplement, ces comportements n'auraient-ils pas un fondement culturel plutôt que génétique ?

En conclusion à toutes ces critiques, on peut essayer de cerner au plus près comment se constituerait un individu et ses comportements. Avec Jacquart, on peut penser que « le génétique, le milieu et le social rendent possible la constitution de l'individu » (5) ; cependant, il ne faut pas oublier une « autre spécificité de l'espèce humaine, c'est la possibilité pour chaque individu de pouvoir agir sur lui-même et de s'auto-constituer en personnalité » (5). Tout cela peut se résumer par le schéma suivant (emprunté à Jacquart) :



On voit la place réelle qui revient au déterminisme génétique dans la constitution de l'individu (beaucoup de différence avec la vision wilsonienne). En fait, l'homme, dans une certaine mesure, crée sa propre liberté et par là même celle des autres. Bien sûr, cela pourra beaucoup varier d'un individu à l'autre. De toute façon, il semble que cette création ne soit pas facile, du fait de fortes résistances. Que celles-ci soient d'origine génétique (?) ou plutôt environnementale, l'homme doit s'en dégager et atteindre son maximum de liberté afin d'établir un système social qui puisse prendre en compte toutes les libertés.

F. LAVEIX

(1) Non seulement elles peuvent être faites, mais elles doivent être faites !

(2) Ruffié nous apprend que « les sociétés réalisées chez les insectes hyménoptères (abeilles, termites, fourmis) constituent des systèmes rigides, cimentés par des liens organiques au sein desquels chaque sujet ne jouit d'aucune liberté, ne dispose d'aucun choix » et que « la ruche ou la termitière figure une sorte de super-organisme dans lequel chaque participant est aussi rigoureusement programmé que les cellules intervenant dans la constitution d'un animal » (Traité du vivant, édition Fayard).

(3) « Chez les vertébrés supérieurs, l'animal n'est plus condamné à accomplir toute sa vie les mêmes gestes ; il n'est plus prisonnier de ses comportements qu'il peut modifier pour les adapter aux circonstances », op. cit.

(4) Cité par Ruffié, op. cit.

(5) Interview de Jacquart paru dans Syndicalisme universitaire (avril 82), revue du SGEN-CFDT.

Nouvelle citoyenneté pour les D.O.M. ?

UNE belle joute politicienne se joue en ce début décembre entre le gouvernement socialo-communiste et l'opposition, joute dont l'enjeu est la prédominance de l'un ou l'autre clan dans les Départements d'Outre Mer (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane).

Les DOM sont administrativement organisés sur le modèle des départements et régions métropolitains : chaque département possède un conseil général et chaque région (22 en France) un conseil régional. Or les DOM sont départements et régions tout en même temps : chaque département cumule donc conseil régional et conseil général, ce dernier possédant des prérogatives et des facultés d'initiative relatives à la législation et à l'administration des DOM. La particularité de ces conseils régionaux et généraux d'outre-mer réside dans le fait qu'ils sont traditionnellement et solidement tenus par les partis de droite... ce que ne pouvait accepter la gauche qui se veut cohérente jusque sous les tropiques.

Le gouvernement a donc mené l'offensive et a présenté un projet de loi qui fondrait les deux conseils en une seule assemblée, assemblée élue, et c'est nouveau, au suffrage universel et à la proportionnelle, mode de scrutin sensé favoriser considérablement les partis de gauche. Or, le Conseil constitutionnel, respectable institution républicaine qui a le devoir d'examiner tout projet de loi et de le déclarer conforme ou non à la Constitution, ne l'entend pas de cette oreille et déclare non conforme le projet de loi gouvernemental. Refus dont on s'étonne un peu moins quand on sait que le Conseil constitutionnel est composé exclusivement de membres de l'ex-majorité. Le gouvernement n'a pas dit son dernier mot et décide en Conseil des ministres du 8 décembre de proposer un nouveau projet. Il s'agit cette fois de réaménager, grâce à la récente loi de décentralisation, les conseils régionaux des DOM, qui seront élus au suffrage universel et à la proportionnelle, et de les utiliser dans la pratique pour contrer les conseils généraux toujours tenus par la droite.

Comme on le voit, tout cela n'est qu'affaire de politiciens, affaire lancée par des politiciens de gauche offensés d'être mis provisoirement en échec par des politiciens de droite. On est loin du temps, quand elle était dans l'opposition, où la gauche considérait les DOM et les TOM comme la survivance intolérable d'un passé colonial. Comme à bien d'autres égards (ventes d'armes, politique extérieure...), le gouvernement socialo-communiste, au contact des douces réalités du pouvoir, reconsidère sa position et examine les multiples avantages dont peut bénéficier un Etat, quel qu'il soit, à posséder des territoires coloniaux. Le pragmatisme gouvernemental a volatilisé les discours électoraux et la main sur le cœur a rapidement glissé sur le portefeuille... ministériel !

Point de mesure dans les intentions gouvernementales, visant à entamer un processus d'autonomie réelle des populations, dans l'égalité des droits entre Blancs, implantés durablement, et populations autochtones ; d'aide à un développement réellement adapté, autre que l'occidentalisation des besoins, l'invasion multinationale et la fausse solution du tourisme ; de recherches et d'applications cohérentes pour la mise en valeur des terres et des ressources sur des bases autres que les seules perspectives de profit. La « nouvelle citoyenneté pour les DOM », selon la formule si chère à Pierre Mauroy, c'est encore et toujours la fonctionnarisation et l'exploitation. On se contente de réaménager les structures tutélaires et les juridictions locales sans remise en cause des oligarchies, de la division de classe avec pour conséquence misère, chômage et expatriement.

Quant à l'argument souvent invoqué selon lequel ces territoires d'outre-mer pourraient tomber sous influence soviéto-cubaine en cas d'« abandon » de la métropole, il n'est rien d'autre qu'un constat d'échec en lui-même. Un peuple libre et qui maîtriserait sa destinée, grâce au fédéralisme et à la gestion directe de l'économie et des communes, n'aurait aucune raison de se jeter dans les bras du totalitarisme. Si les socialistes invoquent cette hypothèse, c'est qu'ils n'ont eux-mêmes aucune foi dans leur programme et aucune illusion sur les structures qu'ils mettent en place.

B. ROUSSELOT



Le nouveau chef du Kremlin, Youry Andropov, poursuit son opération « lifting » : il vient de limoger quelques ministres et sous-fifres notoirement incapables et corrompus, ceci en signe d'aver-tissement au reste de la toute puissante bureaucratie du parti. Qu'on se rassure, les limogés n'iront pas casser des cailloux sur le tracé du fameux gazoduc, non, ils iront couver leur déception dans quelque sinécure de province. La personnalité d'Andropov reste toujours assez mystérieuse, on murmure qu'il serait d'origine arménienne, son vrai nom étant Androp, russifié ultérieurement en ov ; il aurait même une grand-mère juive, grave handicap dans le contexte actuel des sphères dirigeantes ; ceci bien que le bonhomme — qui ressemble à notre avis de plus en plus à une réapparition du célèbre docteur Mabuse — paraisse détenir tous les moyens nécessaires pour passer outre à tous les handicaps possibles et imaginables.

Pour lutter contre la corruption — énorme plaie du système, Andropov a fait entrer un de ses hommes liges du KGB, Aliev, lequel possède une réputation bien établie d'« incorruptible », encore que cette qualité ait été acquise dans une lointaine république asiatique de l'Empire, et que le parfum du pouvoir puisse exercer une

influence enivrante sur le brave homme, la nature humaine étant ce qu'elle est, c'est bien connu.

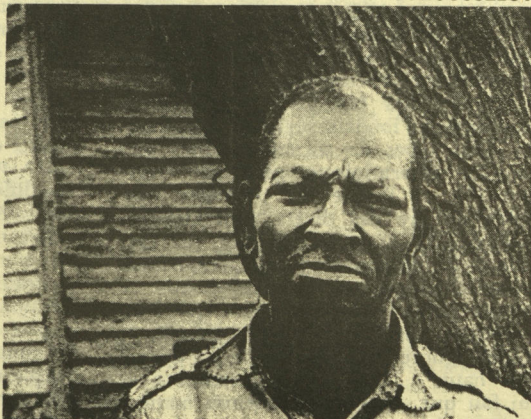
Nous avons parcouru la plu-

DOCTEUR MABUSE-ANDROPOV : OPÉRATION « LIFTING »

part des journaux et périodiques de langue française sans trouver une explication satisfaisante à l'avènement d'Andropov et non de Tchernienko qui était le dauphin officiel de Brejnev et le représentant officiel de l'appareil du parti. Les « krem-linologues », « soviétologues » et autres journaliers patentés ont été visiblement pris au dé-pourvu. Cela dit, plutôt que

d'avouer leur ignorance, ces gens pondent des « anamysés », livrent des « opinions » à la télé, bref bougent des pieds et des mains pour se faire remarquer ; pourtant, le résultat effectif de tout ce remue-ménage n'est qu'un zéro pointé. Pour notre part, nous allons avancer une explication, dont chacun pourra juger la pertinence : la situation de l'empire est si catastrophique, à tous points de vue, que seul le KGB et sa vaste toile d'araignée paraît pouvoir y remédier ; c'est l'ultime rempart du pouvoir qui va à vau-l'eau ! Comme argument de terrain, nous donnerons l'exemple suivant : des membres du KGB sont de plus en plus nommés à des postes névralgiques, soit économiques soit administratifs (ce qui est de toute évidence fort éloigné de leurs attributions habituelles), en remplacement d'apparatchiks corrompus et incapables. Cela signifie en clair que si les apparatchiks qui faillissent à leurs tâches ne risquent que le limogage et le renvoi à un poste subalterne, les kagébistes convaincus de corruption ou de détournements de fond ou de quelque autre cachotterie courante là-bas risquent, eux, leur tête ! C'est-à-dire qu'ils sont promis au poteau si on les prend la main dans le sac de quelque combine. Là est toute la différence et elle est de taille.

Alexandre SKIRDA



L'Anarchisme en Autriche

APRÈS un demi-siècle d'absence, l'anarchisme en Autriche est promu à une nouvelle existence dans le courant des années 70 et a si bien retrouvé toute son énergie « vitale » qu'il est en mesure de se présenter, dans toute sa force, comme un organisme conscient de toutes ses possibilités. Ce faisant, il se rattache de très près à l'anarchisme ouvrier propagé avec force par Pierre Ramus (alias Rudolf GroBmann) au cours du premier tiers de ce siècle, mouvement qui considéra toujours la libération sociale dans les faits comme un but à situer au même niveau que la compréhension intellectuelle des problèmes, but auquel on peut tendre par le biais d'un pragmatisme « alternatif ». De son vivant, Pierre Ramus a consacré son engagement personnel à la recréation de la société par le communisme libertaire, à la base duquel il plaça un projet de société pensé de bout en bout et embrassant tous les domaines de l'existence et du travail humain. La montée du fascisme en Autriche détruisit brutalement toute velléité anarchiste et réduisit pour longtemps à néant la base de toute pensée et actions libertaires.

La revue *Befreiung (Libération)*, qui paraît à Graz au moins une fois par trimestre depuis 1976 et qui entend être une « revue de critique de société, pour le socialisme libertaire », « un fanal de l'humanisme socialiste », se situe dans la lignée du communisme libertaire de Pierre Ramus. En conséquence, elle défend les idées du communisme libertaire dont elle propage l'histoire, les principes de base et les objectifs. Ses vingt-cinq numéros ont été tirés à cinq cents exemplaires chacun et envoyés à des sympathisants, gratuitement ou en échange d'un soutien financier.

Le magazine anarchiste *Liberté* (en français), dont neuf numéros sont parus à Vienne depuis 1980 et qui est édité par un groupe d'environ trente anarchistes, se situe également dans la tradition de l'anarchisme autrichien, ouvrier et pragmatique. Par anarchisme, ceux-ci entendent l'engagement en faveur de principes tels que l'absence d'autorité, la décentralisation, l'autogestion, l'entraide, l'action directe, l'amour libre et une répartition égale des libertés entre tous les hommes. Pour eux, en tant qu'anarchistes, c'est le vécu effectif qui est déterminant, ainsi que la lutte contre la conscience politique régnante et l'intervention extérieure de l'Etat chez l'individu. Nos compagnons viennois voient dans l'Etat la manifestation de la domination qui s'exerce quotidiennement sur les masses, si bien que, selon eux, la mise en ac-

cusation abstraite du pouvoir étatique doit déboucher sur une critique des structures d'existence et de conscience actuelles. L'Etat en tant que tel est un géant aux pieds d'argile, car c'est dans la mesure où la conscience des gens se modifiera, où ils se réaliseront que l'oppression dont ils sont les victimes est une oppression librement consentie et choisie par eux, qu'ils passeront à la résistance et que la puissance de l'Etat s'effondrera. C'est pourquoi il ne suffit pas, pour un courant anarchiste, de rester en mouvement pour parvenir à une transformation de l'ordre social existant, mais qu'il lui faut, bien plus, définir ses

compagnons exposent leur conception « d'une vie et d'une conscience alternatives », ils entendent par cela un mode de pensée et des actes autonomes. Choses qui « doivent déboucher sur la libération des structures sociales existantes, et sur la mise en place d'un mode de vie, d'une culture et d'une production « alternatifs », que nous définissons nous-mêmes ». Pour cela, le mouvement anarchiste doit se battre en priorité contre la « destruction par le système politique actuel de la capacité de décision des individus », afin que les hommes parviennent à prendre conscience du fait que leur existence s'est dégradée

pratique positive aux tyrannies en place ». « On ne peut combattre un ennemi dont on mange le pain » : voilà pourquoi ce projet d'une contre-économie, en dehors de toute dépendance vis-à-vis de l'Etat et dans le cadre d'un mouvement de résistance authentique et constructif (et non pas parallèle), doit transcrire dans les faits nos exigences politiques de fédéralisme, d'autogestion, de coopération et d'individualisme. Il ne faudrait pas, ce faisant, qu'il soit simplement question de la survie matérielle des personnes concernées ; il s'agit bien plus de leur « volonté de vivre autrement ». Leurs buts sont donc « l'acqui-

jours un danger, à savoir que les personnes impliquées risqueront toujours de confondre l'étape atteinte par eux et considérée, à leur niveau, comme satisfaisante, avec notre but encore lointain qui concerne l'ensemble de la société ; cependant, l'idéal anarchiste a toujours considéré qu'il fallait d'ores et déjà, dans les circonstances d'aujourd'hui, expérimenter les nouvelles formes de vie et de travail auxquelles on devra parvenir dans la société anarchiste pour laquelle nous luttons. Aussi est-ce à notre propagande de réduire cette dichotomie, puisque c'est à elle qu'il incombe de former la conscience anarchiste de chacun. C'est ainsi que nos compagnons viennois ne se contentent pas de discuter des principes de la théorie et de la pratique anarchistes, mais qu'ils développent également une vive activité et une propagande conséquente dans les pages de *Liberté* et dans leurs différentes initiatives, en particulier contre le militarisme. Leur intérêt se porte en priorité sur des questions telles que le syndicalisme, la non-violence et l'éducation. La revue *Liberté*, qu'ils tirent à peu près tous les mois à 1 500 exemplaires, est distribuée par leurs soins, à Vienne et dans les environs, par colportage.

Après la mise en place des librairies-magasins de *Monte Verita* à Vienne et le projet d'une coopérative d'entreprises autogérées, nous pouvons rendre compte des premières tournées des marchés. Sur les marchés hebdomadaires des localités proches de Vienne, on vend des livres, du thé, ainsi que divers produits fabriqués par des artisans amis. La tournée des marchés permet d'une part de nouer des contacts avec la population rurale, d'autre part de créer une base économique solide en vue de projets ultérieurs. D'ici l'été, ce sont trois exploitations agricoles qui doivent être mises en route, dont les produits seront écoulés par l'intermédiaire des marchés. Chaque unité de production (librairie, ferme, etc.) conserve son entière autonomie et les personnes qui désirent travailler et/ou vivre ensemble organisent elles-mêmes leur propre mode de travail et d'existence, ce qui n'exclut absolument pas qu'au fil du temps certains viennent à changer de projet, suivant leurs désirs individuels.

Quant à l'assemblée plénière, elle n'est chargée que des tâches de coordination.



principes et ses objectifs de manière rigoureuse et responsable, et ce tant au plan extérieur qu'au plan intérieur.

Ces militants sont intimement persuadés que l'anarchisme est le seul projet de changement de société qui ait une chance d'être accepté par une large et stable majorité, puisqu'il renonce d'emblée à faire entrer de force tous les hommes dans un schéma de société précis et rigide, et qu'au contraire il offre à chaque groupe ainsi qu'à chaque individu la possibilité d'organiser son existence d'après ses propres conceptions collectives ou individuelles, sans pour autant empiéter sur la liberté d'autrui. Il est un fait indéniable que toute société libre, et par là même égalitaire, ne peut fonctionner que sur la base d'un renoncement de toutes les parties à la violence, à l'agression et à toute forme de privilèges.

Dans de nombreux articles de *Liberté* s'attaquant à la domination de l'Etat sur la conscience et le quotidien des sociétés, nos

compagnons exposent leur conception « d'une vie et d'une conscience alternatives », ils entendent par cela un mode de pensée et des actes autonomes. Choses qui « doivent déboucher sur la libération des structures sociales existantes, et sur la mise en place d'un mode de vie, d'une culture et d'une production « alternatifs », que nous définissons nous-mêmes ». Pour cela, le mouvement anarchiste doit se battre en priorité contre la « destruction par le système politique actuel de la capacité de décision des individus », afin que les hommes parviennent à prendre conscience du fait que leur existence s'est dégradée

pratique positive aux tyrannies en place ». « On ne peut combattre un ennemi dont on mange le pain » : voilà pourquoi ce projet d'une contre-économie, en dehors de toute dépendance vis-à-vis de l'Etat et dans le cadre d'un mouvement de résistance authentique et constructif (et non pas parallèle), doit transcrire dans les faits nos exigences politiques de fédéralisme, d'autogestion, de coopération et d'individualisme. Il ne faudrait pas, ce faisant, qu'il soit simplement question de la survie matérielle des personnes concernées ; il s'agit bien plus de leur « volonté de vivre autrement ». Leurs buts sont donc « l'acqui-

substance, la fabrication de produits utilitaires, l'union entre travail et loisirs, ainsi que le dépassement du morcellement des tâches ».

Il est évident que ce concept d'une contre-économie, c'est-à-dire la tentative de mettre en pratique des formes de propriété et de production non capitalistes sans avoir au préalable entièrement détruit le système économique et étatique capitaliste, que ce concept pose un problème qui est celui de toute tentative d'anarchisme pragmatique : celui de savoir si cela ne revient pas en fait à éluder la révolution sociale, qui reste à faire, et par conséquent la refonte de la vie sociale dans son ensemble. A ceci, nos compagnons viennois répondent que leurs projets serviront de fondement à l'inéluctable combat ultérieur contre toutes les formes de domination, de pouvoir et de violence.

Il est certain que les projets alternatifs comporteront tou-

(Extrait de *Trafik*, revue de culture anarchiste)



allo la librairie du monde libertaire? c'est pour une commande

Librairie du Monde libertaire,
145, rue Amélot, Paris-11^e,
ouverte du mardi au samedi de 10 h 30 à 19 h.

BAKOUNINE

Bakounine M.	
Oeuvres complètes (Amsterdam), vol. 1 au 3. (Chaque)...	200 F
Oeuvres complètes, du vol. 4 au 6. (Chaque)...	400 F
Oeuvres complètes (Champ libre), tome 1 au 7. (Chaque)...	300 F
Oeuvres complètes, tome 7.	120 F
Oeuvres complètes (Champ libre), tome 1 au 7. (Chaque)...	200 F
Oeuvres complètes, tome 8.	30 F
Oeuvres (Stock), tomes 1 et 2. (Chaque)...	5 F
Programme de libération	15 F
Dieu et l'Etat	3 F
La pensée bakouninienne	25 F
Fédéralisme, socialisme, antithéologisme	76 F
De la guerre à la Commune	50 F
Confession	10 F
Les ours de Berne et l'ours de Saint-Petersbourg.	30 F
Bakounine/Herzen/Orageff	75 F
Lettres inédites.	26 F
Collectif	
Bakounine, combats et débats	4 F
Confino M.	
Violence dans la violence	37 F
Cranston M.	
Dialogue imaginaire entre Marx et Bakounine	57 F
Hepner B.-P.	
Bakounine et le panslavisme révolutionnaire	10 F
Jeanne Marie	53 F
Michel Bakounine	6 F
Lehning A.	
Michel Bakounine et les autres	5 F
De Buonarroti à Bakounine	35 F
Bakounine et les historiens	
« L'Europe en Formation »	
Bakounine	12 F
Leval G.	
La pensée constructive de Bakounine	55 F
Marx/Bakounine	
Socialisme autoritaire ou libertaire, 2 vol. (Chaque)	
Oyhamburu P.	
La revanche de Bakounine	

SOCIOLOGIE

Feyerabend P.	70 F
Contre la méthode.	63 F
Gurvitch G.	139 F
Les tendances actuelles de la philosophie allemande.	18 F
La vocation actuelle de la sociologie, vol. 1 et 2. (Chaque)	75 F
Etudes des classes sociales	16 F
Les cadres sociaux de la connaissance.	
Dialectique et sociologie	

BIOGRAPHIE

Berkman A.	15 F
Mémoires de prison d'un anarchiste	16 F
Carles E.	42 F
Une soupe aux herbes sauvages	35 F
Campion L.	20 F
Le drapeau noir, l'équerre et le compas	49 F
Constantini F.	79 F
Romancero anarchiste	88 F
Chomarar M.	22 F
Les amants tragiques	57 F
Dumas R.	4 F
Ravachol.	29 F
Goldman E.	
Epopée d'un anarchiste	
Grave J.	
Quarante ans de propagande anarchiste	
Henry E.	
Coup pour coup	
Jeanne Marie	
Michel Bakounine, une vie d'homme	
Lewin R.	
Erich Mühsam, 1878-1934	
Mercier-Vega L.	
La chevauchée anonyme.	
Picqueray M.	
May la réfractaire	

COOPÉRATIVES

Bennet J.	100 F
La mutualité française	15 F
Bennet/Reveret	51 F
La mutualité en bourbonnais	41 F
Boniface J.	
L'homme consommateur	14 F
Coop : nouvelle société ou machine à vendre.	
Borveau A.	30 F
Réflexions mutualistes	22 F
C.I.E.M.	10 F
L'aide familiale rurale	15 F
Chemin en centre de soins infirmiers	
Le mouvement coopératif en France	
Economie sociale, débat européen ?	
Collectif	
Economie et sociologie coopératives	65 F
Colloque 1977	10 F
Vingt millions de sociétaires, huit cent mille emplois.	
Desforges/Vienney	60 F
Stratégie et organisation de l'entreprise coopérative	
Garcia Quintin	34 F
Les coopératives industrielles à Mondragon	
Laurent T.	18 F
La mutualité française et le monde du travail	
Vienney C.	60 F
Socio-économie des organisations coopératives	

Les commandes pour la province ou l'étranger sont faites le jour même (sauf rupture de stock). Nous ne fournissons que les commandes réglées à l'avance. Nous vous demandons de compter 10% pour les frais de port. Les règlements sont à adresser au nom de « Publico ».

HISTOIRE PAYSANNE ET OUVRIÈRE

A.S.	15 F
L'anarcho-syndicalisme	
Bron J.	60 F
Histoire du mouvement ouvrier français, 3 vol. (Chaque)	
N.L.F.	10 F
Histoire de l'anarcho-syndicalisme italien	66 F
Pelloutier F.	45 F
Histoire des Bourses du travail	
Spriano P.	45 F
L'occupation des usines (Italie 1920)	
Tavernier Y.	60 F
Le syndicalisme paysan	

KROPOTKINE

Kropotkine	21 F
Paroles d'un révolté	35 F
Oeuvres	35 F
L'entraide	34 F
Autour d'une vie	27 F
L'éthique	5 F
L'idée anarchiste, l'action anarchiste	25 F
La conquête du pain	10 F
L'anarchie, sa philosophie, son idéal	4 F
La guerre, les minorités révolutionnaires	5 F
La morale anarchiste	3 F
Fatalité de la révolution	

1^{re} INTERNATIONALE

Dobriat J.	40 F
La confédération et le « parti » Marx	18 F
Enckell M.	
La fédération jurasienne	115 F
Guillaume J.	
L'Internationale, vol. 1.	400 F
Nettlau M.	
La Première Internationale en Espagne	

PROUDHON

Ansart P.	45 F
Sociologie de Proudhon	
Bancal J.	37 F
Pluralisme et autogestion, 2 vol. (Chaque)	20 F
Proudhon et l'autogestion	77 F
Hauptmann	80 F
La philosophie sociale de P.-J. Proudhon	
Proudhon, Marx et la pensée allemande	20 F
Langlois J.	
Défense et actualité de Proudhon	45 F
Proudhon P.-J.	45 F
Idee générale de la révolution	120 F
Avertissement aux propriétaires	51 F
Du principe de l'art	13 F
Justice et liberté	60 F
Qu'est-ce que la propriété	60 F
Ecrits sur la religion	50 F
Contradictions politiques	3 000 F
Philosophie du progrès, la justice poursuivie par l'Eglise	50 F
Carnets, 4 vol. (Chaque)	
Correspondances, les 7 vol.	50 F
De la capacité politique des classes ouvrières	
Voyenne B.	30 F
Histoire de l'idée fédéraliste I. Les sources	
Histoire de l'idée fédéraliste II.	21 F
Le fédéralisme de Proudhon	
Histoire de l'idée fédéraliste III.	30 F
Les lignées proudhoniennes	

SPECTACLES

Gérard Pierron, le 18 décembre à la MJC de Ris-Orangis.
Mannick le 22 décembre à Villepinte.
Jacques Debronkart, les 16, 17 et 18 décembre au Raton la-ver de Coulon (79).
Guy Demaysoncel, du 25 au 30 à Osteig (Suisse).
Jean Vasca le 16 à Roanne.
Henri Tachan le 17 à Annecy, le 18 à Vichy.
Gilles Servat le 17 à Tours.
Xavier Lacouture jusqu'au 18 au Neptune, à ALENÇON, du 22 au 25 janvier au Petit Casino, 75003 Paris.



POLAR

« Le Boucher des Hurlus » de Jean Amila

COMME le prolifique G.-J. Arnaud, Amila écrit des polars bien ancrés dans la réalité sociale ; pas d'espion asiatique, d'exotisme de pacotille, de giclée de sperme, rien à voir avec SAS ou Brigade des mœurs.

Dans *Le Boucher des Hurlus* (1), Amila raconte les aventures de Michu, le fils d'un fusillé pour l'exemple. Son père, un type anarcho-syndicaliste (sic) fut exécuté pour mutinerie en 17, à Perthes-Hurlus, un de ces points stratégiques pris et repris des dizaines de fois. Sa mère, victime de persécutions de voisins faux-culs et va-t-en-guerre, finit ses jours dans un asile, rendue folle par des électrochocs. Après la fin de la der des der, le même se retrouve dans un orphelinat destiné aux enfants de ceux « qui ont tiré le mauvais numéro... Huit, neuf, dix, sortez du rang » !

Ses aventures débutent par son évasion de cette école libre où le directeur « était certainement un bon mec, mais alors pour la question du Petit Jésus et des fois tricolores, il mettait vraiment le paquet » ! Avec comme compagne la grippe espagnole qui fait des ravages, Michu va s'efforcer de venger son père, de zigouiller le fringant général Des Gringues, surnommé le boucher des Hurlus.

Sa ballade entraîne le lecteur du Baignolet populaire aux plaines de Champagne où les cadavres allemands et français finissent de pourrir, pour rien, si, quand même... pour la gloire des Pétain, des Mangin, des Des Gringues. Elle permet de dresser une série de portraits : les commères assoiffées de sang, les gueules cassées, les dames d'un BMC (bordel militaire de campagne), les officiers bornés prêts à repartir pour de nouveaux charniers. L'aventure s'achève sur les boulevards parisiens où s'affrontent Camelots du Roi et ceux qui saluent la mort du boucher des Hurlus au chant de l'Internationale.

Ce polar est un cri, un cri contre toutes les guerres, contre tous les généraux qui, comme le pense Michu, sont « destinés eux à dépasser bêtement dans leur paddock, après avoir fait massacrer les humbles connards ! » Enfin, un livre antimilitariste plein de tendresse et d'expressions vivantes : « Ils faisaient des gueules jaunes de briseurs de grève... ; ils jouaient simplement... comme des généraux de putsch ! Sauf qu'ils avaient peut-être notion des limites du jeu. »

A lire, donc, entre le tome 8 des œuvres complètes de Bakouline et *L'Homme et la Terre* d'Elisée Reclus.

Pour les amateurs de polars, Amila est également l'auteur de *Jusqu'à plus soif* (1), les tribulations d'une institutrice chez les bouilliers de cru, de *La Lune d'Omaha* (1), le retour d'un déserteur américain sur les plages du débarquement allié.

Jean-Marc (groupe Fresnes-Antony)

(1) Editions « série noire », Gallimard.

THÉÂTRE

Les Palhasses

de Christine Albanel

Mise en scène J. Valverde

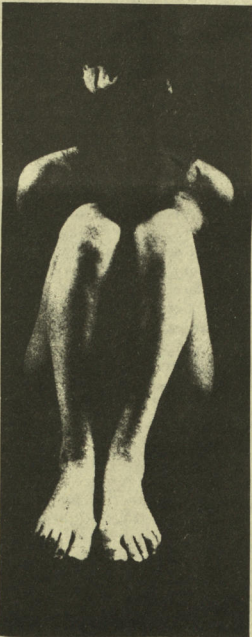
DANS un décor qui utilise très bien le cadre même du théâtre, tout en pierres apparentes, naît une histoire étrange et mystérieuse, un monde sur lequel pèsent la sexualité, la folie et l'humour noir. Une atmosphère de conflits et de tension règne entre deux maisons voisines. Dans l'une, la maison Ambuse, habite une femme despote et frustrée, son frère fou Guillaume, qui obéit à ses volontés, et leur servante à la fois soumise et révoltée. Dans l'autre, l'ex-femme de Guillaume, Vida, qui, remuée par des souvenirs douloureux et la mort de sa fille, vit avec un homme de confiance, Baptistin, et où survient soudain un observateur étranger venu étudier la fête du village. Tension à l'intérieur des murs aussi : impasse de l'amour de Baptistin pour Vida, haine dans la maison Ambuse entre chacun de ses membres.

Parallèlement à lieu, dehors, une fête de tradition ancienne, dont les héros sont les Palhasses, fête violente et redoutée, mais dans laquelle les deux familles espèrent trouver l'avènement d'une solution, même brutale, à leur existence.

Ce qui frappe le plus peut-être dans cette pièce, c'est la force de la poésie et des personnages, à laquelle les acteurs donnent tout leur poids.

C'est le théâtre Essaiou, qui veut se consacrer à la découverte d'auteurs nouveaux et à la recherche de la place du poète dans l'écriture théâtrale, qui présente *Les Palhasses*, à 20 h 45, 6, rue Pierre-au-Lard, 75004 Paris (angle 24, rue du Renard), métro : Hôtel-de-Ville ou Rambuteau, tél. : 278.46.42.

Isabelle



CAFÉ-THÉÂTRE

Les blaireaux sont fatigués !

C'EST ce qu'affirme l'affiche. Mais les auteurs-interprètes (Jean-Paul Sèvres et Jean-Jacques Péroni), avec leurs acolytes sont en pleine forme. C'est une farce qui ne se raconte pas ; on peut juste dire que pendant plus d'une heure, la salle n'arrête pas de rire devant les énormités proférées (et montrées) par « ceux qui ne respectent rien ! » *L'anti-France*, par définition. Pisse-froid s'abstenir ! Le thème central : la désignation du président de la République par tirage au sort.

Yves PEYRAUT

Tous les soirs, à 20 h 30, à *L'aire libre*, 3, impasse de la Gaîté (métro Edgar-Quinet). Réduction aux porteurs de la carte de R.-L.

SÉLECTION RADIO/T.V.

À une semaine prochaine, pour cause d'absence du chroniqueur, il n'y aura pas de sélection Radio-TV dans le ML.



RADIO

— *France-Culture* : Le 16 déc. à 20 h : *Du côté des îles*. Deux personnages en quête de sécurité et d'amour.



TÉLÉVISION

— *TF1* : le 16 déc. à 22 h : *Images de l'éros*, de Luc Berimont. Les rapports entre l'image poétique et l'image télévisuelle.

Le 17 déc. à 20 h 35 : suite de la série : *Les cinglés du music-hall*, de Jean-Christophe Averty.

Le 19 déc. à 20 h 35 : *Le retour du grand blond*. Dans la série divertissement familial.

Le 19 déc. à 22 h 50 : *Les arts du feu*. Un hommage à un matériau humble, fragile : le verre.

Le 20 déc. à 20 h 35 : *La dame à la licorne*, de Barjavel (1^{re} partie). Une fresque sur la révolte irlandaise.

Le 21 déc. à 17 h 15 : *Le cadeau, monnaie d'échange aux îles Tobriand*. Betty Villeminot sur les traces de Manilowski, chez ces « sauvages » qui n'ont pas inventé l'argent et ignorent le complexe d'Oedipe.

Le 22 déc. à 21 h 35 : *Le crime était presque parfait* (1954), de Alfred Hitchcock. Un des grands policiers américains.

— *A2* : le 16 déc. à 15 h : *Justice est faite* (1950). Un des premiers films à thème d'André Cayatte. Peut-être le meilleur, sûrement le plus discret. A signaler la classe de Claude Nollier qui n'a pas eu ensuite la carrière qu'elle méritait.

Le 16 déc. à 20 h 35 : *Puchey ou la raison d'Etat*. Le premier ministre vichyssois fusillé. Mais pourquoi ?

— *FR3* : le 16 déc. à 20 h 38 : Cinéma sans frontière : *Lakmal*, un film bengali. A découvrir.

Le 18 déc. à 20 h 35 : *Exercices de style*, de Raymond Queneau, réalisé par Marcel Bluwal. Avec brio, Queneau nous raconte 99 fois la même histoire, sur un ton à chaque fois différent. Bluwal n'en a mis en scène « que » 57.

Le 19 déc. à 22 h 30 : *Madame Bovary* (1949). La version de Vincente Minelli du roman de Flaubert.

Le 20 déc. à 21 h 05 : *Les mariés de l'an II* (1971). Le film brillant de Jean-Paul Rappeneau.

Le 21 déc. à 20 h 50 : la dernière séance avec, au programme : *L'homme aux colts d'or* (1959). Ce n'est pas le meilleur Dmytryck ; et *L'île au trésor*, une des premières versions filmées du roman de Stevenson et une des meilleures.

Prochains invités de Radio-Libertaire

- Mercredi 15 décembre : (11-14 h) : l'AIDA ; (17-19 h) : Christian Camerlinck (interprète) ; « Lycée les s'exprimer » (19-20 h) : une enseignante d'un LEP. (20-22 h) : Frédéric Didillon, pour son spectacle *Brassens tous-jours*.
- Jeudi 16 décembre : (14-16 h) : Pierre Billon ; (16-18h) : Germain Bouleau (photographe) ; (18-20 h) : Salon international des « tendances » (arts plastiques) ; « Sans frontières » (22-24 h) : la Nouvelle-Calédonie vue par Louise-Michel durant sa déportation.
- Vendredi 17 décembre : « L'invité quotidien » (20-22 h) : la Ligue des droits de l'homme, sur le thème : la démocratie dans l'armée française. (22-24 h) : la revue photo *Lumen*.
- Samedi 18 décembre : « Cause pas t'éclabousse » (18-22 h) : spécial cinéma avec J.-M. Barjol, réalisateur du *Petit Joseph*, Alain Aurenche, un représentant de MBXA (cinéma expérimental), un représentant du Super 8 français.
- Dimanche 19 décembre : « La chanson de Paris » (12-14 h) : Jean Sommer, pour une avant-première de son disque, *Aimer et danser*.

SOLIDARNOŚĆ

UN AN DE CLANDESTINITÉ

QUAND, le 13 décembre 1981, les forces étatiques polonaises décidèrent de décréter l'état d'urgence, d'emprisonner des milliers de syndicalistes, d'interdire Solidarité, elles jouèrent un coup de dés hasardeux. Car devant la force organisée que représentait le syndicat polonais, Jaruzelski and Co ne pouvaient utiliser la force que dans des cas limités. Il est fini le bon temps du « tsar » Staline où l'on pouvait exterminer des populations entières en étant assuré de l'ignorance des médias mondiaux. Aujourd'hui, tout se sait assez vite et la Pologne a toujours été pour l'ours soviétique (c'était la même chose pour l'ours tsariste...) une énorme épine au pied. Alors, il fallait extirper tout ce que Solidarité avait mis dans la tête de millions de travailleurs d'une manière insidieuse. En tentant peu à peu de marginaliser les dits « extrémistes » de Solidarité, et ayant, de manière feutrée d'abord, l'appui de l'Eglise.

Un dernier numéro de *La Vie ouvrière*, hebdomadaire de la CGT, était significatif à cet égard. Sous la photo de Lech Walesa ayant retrouvé sa famille, on insistait, dans un article faisant la page entière, sur le rôle de l'Eglise dans le consensus retrouvé... Les gens sensés peuvent s'entendre, mais les extrémistes sont à écarter !

Tout pousse le Polonais moyen à espérer le retour à la situation d'avant le 13 mai 1981 et à accepter un compromis avec l'Etat militaire-polonais, béni par l'Eglise ? (Qui a parlé de l'union sabremilitaro-polonais, béni par l'Eglise ?) Les « gestes d'apaisement » se multiplient. Dernièrement, une trentaine de syndicalistes internés dans la région de Varsovie ont été libérés. Des animateurs connus de Solidarité pourraient être libérés eux aussi, tels Tadysz Mazowiecki (ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire de Solidarité), l'historien Bronislaw Geremek.

On sait en définitive peu de choses précises sur l'activité clandestine de Solidarité depuis un an. L'existence et l'action de la

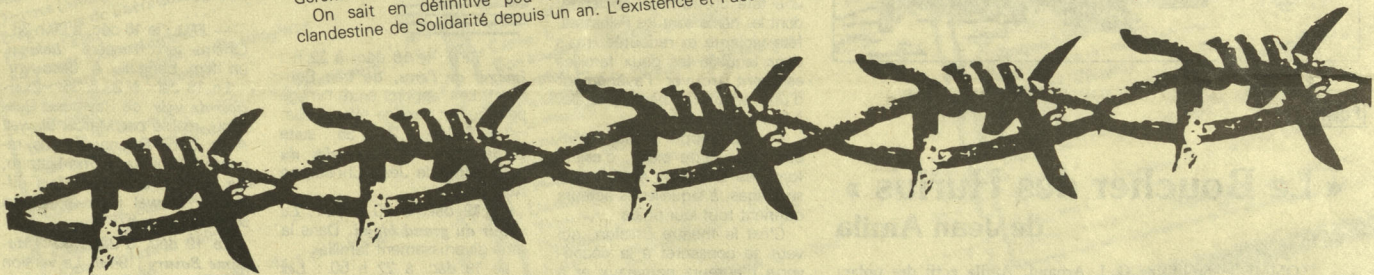
Commission provisoire de Solidarność (TKK), d'une multitude de journaux et revues clandestins traduisaient plus des opinions de tel ou tel courant qu'un avis général sur la situation sociale en Pologne. On avait même l'impression (ce qui peut être plausible en période de clandestinité) que certains regroupements géographiques étaient autonomes par rapport à toute structure. C'est pourquoi l'interview de Zbigniew Bujak (un des fondateurs de la TKK), parue dernièrement dans l'hebdomadaire clandestin *Tygodnik Mazowsze* peut être diversement interprétée. Bujak y dit en substance : « Aucune des actions directes organisées par la TKK n'a été réussie au point qu'il soit possible d'en parler comme un succès ». Poursuivant son bilan, il déclare que les structures clandestines étaient suffisantes pour la survie organique de l'organisation syndicale, mais pas assez pour une action publique. La TKK aurait eu selon lui un rôle surtout en tant que « point de référence ».

Cela ressemble tout de même à une sorte de bilan négatif ; Serait-ce une amorce pour autre chose tournant autour du concept d'entente nationale ?

Le pouvoir polonais va, paraît-il, lever bientôt l'état de guerre. Ce qui ne l'empêche pas de sabrer énergiquement tout germe contestataire. Après l'association des artistes, c'est celle des cinéastes, dont le président est Andezej Wajda, qui est sur la sellette. Ils avaient une activité qui « s'opposait au courant de la renaissance patriotique nationale »...

Face au reste du monde, Jaruzelski and Co veulent faire bonne figure en levant l'état de guerre. Ils croient avoir serré tous les boulons pour que le « phénomène Solidarité » ne renaisse pas de ses cendres. Espérons que l'histoire leur infligera un cinglant démenti !

Alexis PIERRE



Levée de l'Etat de siège en Pologne... De la muselière... à la laisse !

Il y a un an, le 13 décembre 1981 très exactement, la Pologne, illuminée depuis août 1980 par l'espoir né des accords de Gdansk, se trouvait brutalement plongée dans l'obscurité. L'armée polonaise, le bras armé de la bourgeoisie rouge locale, venait de couper le courant de la liberté en marche. Jaruzelski prenait la tête d'un pronunciamiento militaire. L'état de siège était proclamé. Les chars quadrillaient les rues. Solidarność était dissout (pardon, suspendu). Des milliers de syndicalistes, dont Walesa, étaient emprisonnés. La militarisation du travail et de la société civile était mise en œuvre... Bref, le masque tombait. Le fascisme rouge faisait tirer sur la classe ouvrière. Son armée passait à l'offensive contre l'ennemi de l'intérieur, à savoir la quasi-totalité de la population. L'épreuve de force entre une minorité d'exploiteurs et d'opresseurs et une majorité d'exploités et d'opprimés était engagée.

Aujourd'hui, un an après le coup de force de 81, la situation n'a guère évolué. Les deux protagonistes se sont portés mutuellement toute une série de coups, mais aucune blessure ne s'est révélée mortelle. Les féodaux marxistes campent toujours

solidement dans la citadelle du pouvoir, mais ils n'ont pas réussi à pacifier (à normaliser qu'ils disent) les campagnes de la société civile. Les serfs quant à eux occupent toujours aussi fermement le terrain de la lutte des classes, mais ils butent sur les remparts de la répression.

A première vue, à l'issue de cette partie de bras de fer d'un an entre la dictature militaire et la population, on pourrait donc être tenté de parler de match nul. L'armée polonaise, ce laquais de l'impérialisme soviétique, a réussi à contenir par la mise en œuvre de la force la vague de dissidence syndicale, politique et sociale qui menaçait de submerger la Pologne et, à terme, la totalité de l'empire des nouveaux tsars, mais elle a échoué dans l'objectif qu'elle s'était fixée, à savoir briser les reins de cette même dissidence. De même, Solidarność, bien que sérieusement ébranlé par la répression, n'en continue pas moins de maintenir la pression en organisant grèves et manifestations, mais sans pour autant parvenir à mettre la dictature à genoux. Mais cela suffit-il véritablement pour parler de match nul ?

En fait, et c'est cela qu'il s'agit de bien comprendre, malgré une apparence de statu-quo, la situation polonaise n'est plus la même

qu'il y a un an. Les militaires sont toujours au pouvoir. Mais le fossé entre le fascisme rouge et la société civile tout entière s'est considérablement creusé. La résistance est active ou passive, mais elle est générale. L'économie est en déroute. Le pouvoir n'a plus l'ombre de l'ombre d'une assise sociale. Et plus le temps passe et plus les choses empirent. Et cela à Moscou comme à Varsovie, on l'a parfaitement compris. Et l'on cherche à toute force à sortir du guépier. Et l'on y est presque parvenu.

Depuis plusieurs mois, en effet, des négociations se sont engagées entre le pouvoir et l'Eglise et un accord semble proche d'être trouvé pour débloquer la situation de face à face dans laquelle se trouvent la dictature et la population. En principe, à la mi-ou à la fin décembre, l'état de siège devrait être officiellement levé. En partie, bien sûr. Car il est hors de question pour la bourgeoisie rouge de laisser les choses redevenir comme avant. Mais cela étant, l'état ne va pas moins de desserrer d'un cran. La plus grande partie des emprisonnés va être libérée. Un syndicalisme de type corporatiste et réformiste sera toléré. Et une opposition politique pourra se développer au grand jour.

En échange de quoi, l'Eglise

et toute une frange de l'appareil de Solidarność se porteront garant du maintien de la dissidence dans un cadre supportable et tolérable pour la bourgeoisie rouge.

Pour l'heure, on n'en est bien évidemment pas encore là. Mais les négociations progressent tous les jours. Walesa a été libéré, et d'autres libérations sont en cours. Le pape a obtenu l'accord de la dictature pour se rendre en Pologne en 83. La création d'un parti démocrate-chrétien, lié étroitement à l'Eglise, est imminente. Une réforme constitutionnelle visant à l'instauration d'un « régime présidentiel » est à l'étude. Et la réapparition d'un syndicat qui n'aurait pas la même liberté de manœuvre que Solidarność, mais qui en aurait davantage que l'ancien syndicat officiel, est prévue pour d'ici quelques mois.

En contre-partie de tout cela, l'Eglise, Walesa et une partie de l'appareil de Solidarność doivent mettre tout en œuvre pour contenir la haine de la population. En un mot comme en cent, ils sont chargés de faire accepter aux masses la mainmise de la bourgeoisie rouge sur la Pologne. Et il semble qu'ils soient en passe d'y réussir. Le 27 novembre, en effet, la TKK, la Commission provisoire de Solidarność (sa direction clandestine) diffu-

sait un texte qui était sans équivoque. La série de manifestations prévues pour la semaine du 13 au 17 décembre était annulée. Un appui sans réserve était apporté à Walesa. On s'en remettait même à lui pour décider de l'opportunité de décider la dissolution de la TKK, l'organe suprême de la clandestinité. Et on parlait de la possibilité d'une « entente possible » avec le pouvoir sans passer par le préalable de la régularisation de Solidarność.

Comme on le voit, la situation en Pologne est en train d'évoluer à la vitesse grand V. La bourgeoisie rouge et l'Eglise sont en train de se mettre d'accord sur ce qu'il faut bien appeler un certain partage du pouvoir. Et ce, sur le dos des travailleurs.

Le peuple polonais, muselé depuis un an par la dictature militaire, va donc se voir débarrassé pour un temps de sa muselière. mais il n'en continuera pas moins à être tenu en laisse par la bourgeoisie rouge... et par l'Eglise.

Aujourd'hui comme hier, le mot d'ordre : « Prendre le dernier apparatchik rouge avec les tripes du dernier curé, demeure d'actualité.

Jean-Marc RAYNAUD